



Distribution: générale	Point 8 de l'ordre du jour
Date: 31 octobre 2018	WFP/EB.2/2018/8-B/3
Original: anglais	Questions opérationnelles – Plans stratégiques de pays
	Pour approbation

Les documents du Conseil d'administration sont disponibles sur le site Web du PAM (<https://executiveboard.wfp.org/fr>).

Projet de pPlan stratégique de pays provisoire – Yémen (2019-2020)

Durée	Janvier 2019-décembre 2020
Coût total pour le PAM	3 340 521 605 dollars É.-U.
Marqueur de l'âge et de l'égalité hommes-femmes*	4

* <http://gender.manuals.wfp.org/en/gender-toolkit/gender-in-programming/gender-and-age-marker/>.

Résumé

Parmi les crises alimentaires que connaît le monde, celle du Yémen reste la plus préoccupante, alimentée par le conflit, la crise économique, les restrictions d'accès et les épidémies¹. Trois ans après le début du conflit, les capacités d'adaptation des ménages sont de plus en plus compromises. Au début de 2018, le nombre de Yéménites ayant besoin d'une assistance humanitaire atteignait 22,2 millions de personnes, soit environ 75 pour cent de la population. L'aide d'urgence destinée à sauver des vies continue de jouer un rôle essentiel, tandis que des investissements supplémentaires en matière de résilience et de redressement sont nécessaires si l'on veut enrayer la progression de la misère et promouvoir le relèvement.

Le présent plan stratégique de pays provisoire établit la contribution du PAM aux objectifs relatifs à l'aide humanitaire et à la résilience au Yémen, compte tenu des plans nationaux ainsi que des efforts des partenaires humanitaires et des partenaires du développement opérant au Yémen. Le

¹-PAM Réseau d'information sur la sécurité alimentaire. Rapport mondial sur les crises alimentaires 2018.

Coordonnateurs responsables:

M. M. Hadi
Directeur régional
Moyen-Orient, Afrique du Nord, Europe orientale
et Asie centrale
courriel: muhannad.hadi@wfp.org

M. S. Anderson
Directeur de pays
courriel: stephen.anderson@wfp.org

plan contribuera à la réalisation du plan d'intervention humanitaire pour le Yémen, qui comprend des modules individuels et des cadres stratégiques des Nations Unies, ainsi que des plans de relèvement et de résilience qui sont déjà en cours d'exécution. Il contribue directement aux objectifs de développement durable 2 et 17 et aux résultats stratégiques du PAM 1, 2 et 8, par le biais de quatre effets directs stratégiques:

- Les personnes exposées à l'insécurité alimentaire touchées par des crises au Yémen ont accès tout au long de l'année à un approvisionnement vital en aliments sûrs et nutritifs.
- Les taux de malnutrition enregistrés pour les personnes qui sont exposées à la malnutrition, en particulier les filles et les femmes enceintes et allaitantes et les enfants de moins de 5 ans, diminuent dans tout le Yémen d'ici à 2020.
- Les ménages vulnérables dans tout le Yémen disposent d'un accès équitable aux filets de protection sociale et aux services de base aussi bien pendant qu'au lendemain des crises.
- Les partenaires internationaux et nationaux sont aidés dans leurs efforts pour soutenir les populations du Yémen et maintenir les services essentiels.

Le PAM mettra de plus en plus à profit son empreinte opérationnelle au Yémen pour contrer le risque de famine et travaillera avec ses partenaires, dans tous les secteurs, pour soutenir des améliorations durables des moyens d'existence des Yéménites, notamment dans les domaines de l'éducation, de la santé, de l'agriculture, de l'eau et de l'assainissement, de la parité hommes-femmes et de la paix. Le PAM coordonnera la mise en œuvre du plan stratégique de pays provisoire avec les autorités du Yémen et les partenaires des modules d'action groupée, afin d'optimiser les synergies et de diriger l'aide en priorité vers ceux qui en ont le plus besoin. Les opérations du PAM resteront caractérisées par un fort dynamisme, et l'accent sera mis sur la planification de la préparation aux situations d'urgence, afin d'assurer leur réactivité en cas de modification des besoins.

Projet de décision*

Le Conseil approuve le plan stratégique de pays provisoire pour le Yémen (2019–2020) (WFP/EB.2/2018/8-B/3), pour un coût total pour le PAM de 3 340 521 605 dollars É.-U.

* Ceci est un projet de décision. Pour la décision finale adoptée par le Conseil, voir le document intitulé "Décisions et recommandations" publié à la fin de la session du Conseil.

1. Analyse de la situation

1.1. Contexte national

1. L'instabilité politique a démarré au Yémen en 2011. La situation a dégénéré en conflit armé en septembre 2014² et a débouché sur une véritable guerre en mars 2015.
2. Trois millions de personnes ont été déplacées à l'intérieur des frontières du pays, dont 21 pour cent sont des hommes, 23 pour cent des femmes, 28 pour cent des garçons et 27 pour cent des filles³. **Le Yémen accueille également 280 000 réfugiés, principalement de Somalie et d'Éthiopie.** La crise s'est aggravée en novembre 2017, lorsque des combats ont éclaté à Sanaa et qu'un blocus temporaire a barré l'accès aux ports de la mer Rouge, déclenchant du même coup pénurie et flambée des prix des produits alimentaires et des carburants et combustibles. Les pourparlers de paix se sont accélérés avec la désignation d'un nouvel Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen en avril 2018, à un moment où les combats s'intensifiaient à Al Hudaydah et dans d'autres parties du pays.
3. La population du Yémen a beaucoup souffert du conflit, qui a gravement compromis les services essentiels sur le plan de la santé, de l'éducation et des filets de sécurité sociale. Les pertes cumulées dues au recul de la croissance économique et des recettes depuis 2015 sont estimées à 29 milliards de dollars⁴.
4. La croissance démographique du Yémen est l'une des plus rapides de la région, et sa population figure parmi les plus jeunes du monde, puisque 75 pour cent des 29,2 millions d'habitants ont moins de 30 ans⁵. Soixante-dix pour cent des Yéménites vivent dans les zones rurales⁶ et sont fortement tributaires de l'agriculture de subsistance⁷ et de l'emploi urbain non qualifié⁸, à un moment où l'emploi dans le secteur privé a radicalement chuté. Environ 45 pour cent des ménages ont perdu leur source primaire de revenus en raison du conflit⁹; en tant que principaux soutiens de famille, les hommes ont plus souffert du chômage que les femmes, car celles-ci, même avant le conflit, étaient moins nombreuses à avoir un emploi rémunéré en raison de la discrimination dont elles font l'objet sur le marché du travail. La perte d'emploi a eu des incidences de nature psychosociale et économique sur les hommes et leur famille¹⁰.
5. Le conflit a aggravé les inégalités qui existaient déjà entre les hommes et les femmes au Yémen. Même avant la guerre, les taux d'alphabétisation et de scolarisation étaient plus faibles chez les femmes et les filles que chez les hommes et les garçons. Chez les filles, les cas de mariages ou de grossesses précoces sont nombreux. Les femmes et les filles souffrent de restrictions touchant à la liberté de mouvement et à l'emploi¹¹; les femmes s'acquittent d'un bien plus grand nombre d'activités de soins et de travaux domestiques non rémunérés que les hommes et sont généralement exclues de la vie politique, notamment

² Après la prise de Sanaa par les houthistes, bras armé d'Ansarullah et de factions issues du Congrès général du peuple.

³ Équipe spéciale sur les mouvements de population, Yémen, octobre 2017.

⁴ Groupe de la Banque mondiale. 2017. Vers un plan d'action pour le relèvement et la reconstruction du Yémen.

⁵ *Ibid.*

⁶ Banque mondiale, 2016.

⁷ C'est particulièrement vrai pour les ménages ruraux pauvres qui possèdent moins d'un demi-hectare ou louent leur terre. Il existe aussi un écart entre hommes et femmes en ce qui concerne la propriété foncière et l'accès aux terres.

⁸ Dans les ménages ruraux, les revenus proviennent principalement d'emplois urbains (main-d'œuvre masculine non qualifiée), de la vente de produits dans la rue et de travaux dans le bâtiment. Voir <http://blogs.lse.ac.uk/mec/2017/06/13/yemens-urban-rural-divide-and-the-ultra-localisation-of-the-civil-war/>.

⁹ Sondage Gallup 2015. Voir <http://news.gallup.com/poll/188897/yemenis-divided-politically-united-misery.aspx>.

¹⁰ *Ibid.* Groupe de la Banque mondiale. 2017. *Progress Towards Gender Equality in the Middle East and North Africa Region*.

¹¹ Brigitte Rohwerder. Institute of Development Studies. 2017. *Conflict and Gender Dynamics in Yemen*.

des pourparlers de paix. Au moment où le conflit entre dans sa quatrième année, la situation devient plus critique: 66 pour cent des filles de moins de 18 ans étaient mariées en 2017, contre 52 pour cent en 2016¹², et la prévalence de la violence sexiste, notamment l'exploitation et les atteintes sexuelles, a augmenté¹³. Certains éléments indiquent que la violence sexuelle et la torture à l'encontre des hommes et des garçons augmentent. De très nombreux garçons âgés de moins de 18 ans ont été recrutés par des groupes armés, et 606 cas de recrutement forcé d'enfants ont été signalés et vérifiés entre octobre 2016 et septembre 2017¹⁴.

6. Cette crise prolongée, couplée à des problèmes structurels préexistants tels que la pauvreté généralisée, expose de vastes segments de la population yéménite à des niveaux d'insécurité alimentaire, de malnutrition et de maladie sans précédent. Au début de 2018, le nombre de Yéménites qui avaient besoin d'une assistance humanitaire atteignait 22,2 millions de personnes, soit environ 75 pour cent de la population, représentant un nombre à peu près égal de femmes, d'hommes, de filles et de garçons. Sur ce chiffre, 11,3 millions de personnes auraient besoin d'une assistance vitale d'urgence, et on estime que 107 des 333 districts du Yémen sont fortement exposés au risque de famine.
7. Le Yémen continuera à avoir besoin d'une aide importante pour éviter la famine, freiner la perte de moyens d'existence et revenir aux niveaux de développement de la période antérieure à la crise, qui étaient déjà bas puisque son indice de développement humain plaçait le Yémen au 168^{ème} rang sur 188 pays.

1.2. Progrès vers la réalisation de l'objectif de développement durable 2

Progrès vers la réalisation des cibles de l'objectif de développement durable 2

8. *Accès à la nourriture.* Le nombre des Yéménites exposés à l'insécurité alimentaire a doublé entre 2015 et 2018, pour atteindre 17,8 millions de personnes; sur ce chiffre, 2 millions d'hommes et 1,9 million de femmes, 2,3 millions de garçons et 2,2 millions de filles sont en situation d'insécurité alimentaire grave. L'insécurité alimentaire a augmenté de 24 pour cent dans l'ensemble de la population depuis 2017, surtout à cause de problèmes d'accès: le pouvoir d'achat a chuté en raison de la raréfaction des activités rémunératrices et de la flambée des prix alimentaires¹⁵. Les déplacements liés aux conflits exercent une pression supplémentaire sur la sécurité alimentaire des populations déplacées et des communautés d'accueil¹⁶. D'après le Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire (IPC), dans tous les gouvernorats excepté Al Maharah et Socotra, on avait atteint la phase 3 ou 4, respectivement "crise" et "urgence"¹⁷.

¹² Équipe de pays pour l'action humanitaire au Yémen. 2018. *Yemen Humanitarian Needs Overview 2018* (vue d'ensemble des besoins humanitaires au Yémen).

¹³ "Dans les groupes de discussion, les femmes signalent une détresse psychologique due à la violence, à la peur pour les membres de leur famille et à la crainte d'une arrestation ou d'une détention, tandis que les hommes sont tourmentés à l'idée de perdre leurs moyens d'existence, d'être limités dans leur mobilité ou d'être forcés à assumer des rôles "spécifiquement féminins". Les stress de ce type peuvent contribuer à accroître les niveaux de violence domestique et à exposer les femmes à des risques." Équipe de pays pour l'action humanitaire au Yémen. 2018. *Yemen Humanitarian Needs Overview 2018* (vue d'ensemble des besoins humanitaires au Yémen).

¹⁴ *Ibid.*

¹⁵ *Ibid.*

¹⁶ *Ibid.*

¹⁷ Sept gouvernorats (Lahj, Taizz, Abyan, Sa'ada, Hajjah, Al Hudaydah et Shabwah) étaient en phase 4 de l'IPC (urgence); trois autres gouvernorats (Al Jawf, Al Dhale'e et Al Bayda) étaient en phase 3 de l'IPC (une crise sans doute vouée à empirer en l'absence d'une aide humanitaire), et dix gouvernorats (Aden, Amran, Dhamar, Sanaa, Amanat Al Asimah, Ibb, Marib, Raymah, Al Mahwit et Hadramaut) étaient en phase 3 de l'IPC (crise) – les deux gouvernorats restants (Al Maharah et Socotra) étaient considérés comme étant sous pression (phase 2 de l'IPC).

9. D'après le système de suivi des risques de famine en 2017-2018, qui couvre 309 des 333 districts du Yémen, le score de consommation alimentaire est insuffisant pour 38 pour cent de la population considérée dans l'enquête et la consommation est limite pour 33 pour cent de cette même population. Les seules denrées qui sont consommées régulièrement sont les céréales, le sucre et l'huile végétale – en moyenne cinq ou six fois par semaine¹⁸. Une analyse des ménages où l'indice des stratégies de survie est en baisse¹⁹ montre qu'ils ont tendance à consommer des aliments moins prisés et moins chers, à emprunter, à préparer des portions moins abondantes, à consommer moins de repas, et que les adultes se privent de nourriture au profit des enfants²⁰. Le suivi des risques de famine indique que l'insécurité alimentaire augmente radicalement en l'absence d'une assistance alimentaire.
10. *Mettre fin à la malnutrition.* Le nombre de personnes ayant besoin d'une assistance nutritionnelle a augmenté, passant de 5,5 millions en 2017 à 7 millions en 2018. Cela inclut 1,8 million d'enfants de moins de 5 ans (15 pour cent de tous les enfants de moins de 5 ans) et 1,1 million de filles et de femmes enceintes et allaitantes, qui souffrent de malnutrition aiguë et ont besoin d'un traitement. Douze des 22 gouvernorats²¹ affichent des taux de malnutrition aiguë globale supérieurs à 10 pour cent, ce qui caractérise une situation d'urgence nutritionnelle, les taux pouvant aller jusqu'à 25,3 pour cent dans les basses terres de Lahj²². D'après les estimations, la moitié des enfants yéménites souffrent d'un retard de croissance (contre 41 pour cent en 2013, avant le conflit)²³, et les taux de malnutrition chronique augmentent chez ceux qui sont nés ces trois dernières années. Les carences en micronutriments sont très courantes: en 2015, les taux de prévalence de l'anémie parmi les filles âgées de 15 à 19 ans pouvaient atteindre 68,2 pour cent²⁴.
11. Les principaux facteurs de malnutrition sont l'insécurité alimentaire, des pratiques inadéquates dans les soins prodigués aux enfants, la mauvaise qualité de l'eau et de l'assainissement, et un accès insuffisant aux services de santé²⁵. Les inégalités entre les sexes qui influent sur l'accès à la nutrition, à l'eau et à l'assainissement, à l'éducation et aux services de santé sont des facteurs sous-jacents²⁶, tout comme l'augmentation du nombre de mariages et de grossesses précoces.
12. *Productivité et revenus des petits exploitants et viabilité des systèmes de production alimentaire.* Le Yémen est un pays à déficit vivrier dont la production ne couvre que 10 pour cent des besoins céréaliers et qui est fortement tributaire des importations. La capacité à importer pour approvisionner les marchés en denrées alimentaires de base est compromise par la

¹⁸ La consommation de fruits est presque nulle (0,5 jour par semaine) tandis que les légumes secs, le lait et les produits laitiers, la viande et les légumes sont consommés une ou deux fois par semaine. On ne dispose pas de schémas de consommation par sexe et par âge.

¹⁹ L'indice des stratégies de survie en baisse mesure l'insécurité alimentaire des ménages compte tenu des stratégies de survie entreprises par les ménages pour gérer les pénuries alimentaires.

²⁰ Il convient de noter que les stratégies de survie préjudiciables sont utilisées différemment par les hommes et les femmes et au sein des différents groupes d'âge.

²¹ Al Jawf, Hajjah, Al Mahwit, Taizz, Lahj, Aden, Abyan, Al Dhale'e, Hadramaut, Al Maharah, Al Hudaydah et Socotra.

²² Équipe de pays pour l'action humanitaire au Yémen. 2018. *Yemen Humanitarian Needs Overview 2018* (vue d'ensemble des besoins humanitaires au Yémen).

²³ Chez les enfants de moins de 5 ans, les taux sont de 41,3 pour cent des garçons et de 40,5 pour cent des filles. Enquête démographique et de santé, 2015.

²⁴ Enquête démographique et de santé, 2015.

²⁵ Équipe de pays pour l'action humanitaire au Yémen. 2018. *Yemen Humanitarian Needs Overview 2018*.

²⁶ "L'accès des femmes à l'assistance est compromis par un taux élevé d'analphabétisme dans leurs rangs. Elles sont plus touchées par la malnutrition; ont du mal à accéder à l'éducation; sont soumises à plus de risques liés à un accès inadéquat à l'eau et à l'assainissement; éprouvent des difficultés à accéder aux soins de santé, surtout aux soins maternels; enfin, le manque d'électricité et de combustible est aussi pour elles un facteur de danger." Brigitte Rohwerder. Institute of Development Studies. 2017. *Conflict and Gender Dynamics in Yemen*.

dévaluation de la monnaie, les pénuries de combustible, l'effondrement du secteur financier et bancaire ainsi que des problèmes internes touchant la chaîne d'approvisionnement et l'accès. Les denrées sont généralement disponibles sur les marchés, mais elles coûtent cher et leur prix augmente constamment.

13. L'agriculture emploie 45 pour cent de la population – 66 pour cent de la main-d'œuvre féminine et 43 pour cent de la main-d'œuvre masculine²⁷. La baisse du niveau des nappes phréatiques, la destruction des actifs et la hausse des coûts de production provoquées par un accès limité aux intrants et leur prix plus élevé (notamment pour le carburant)²⁸ ont entraîné une baisse de 38 pour cent de la production alimentaire locale en 2016²⁹. En même temps, il semblerait que la production de qat, qui nécessite d'importantes quantités d'eau, ait augmenté depuis le début du conflit³⁰. Certains groupes, tels que les femmes, les jeunes, les minorités et les communautés marginalisées, sont désavantagés sur le plan de l'accès à la terre et des droits fonciers; c'est particulièrement vrai pour les filles et les épouses en raison de coutumes discriminatoires en matière d'héritage³¹. L'impact du conflit est couplé à une forte vulnérabilité aux chocs climatiques et à la rareté de l'eau.

Environnement macroéconomique

14. La situation macroéconomique du Yémen est gravement perturbée³². Elle est caractérisée par une forte récession (on estime que le produit intérieur brut a globalement diminué de 50 pour cent depuis 2015), la fluctuation des taux de change et la dévaluation de la monnaie, l'épuisement des réserves en devises et une balance des paiements déficitaire. Quant aux institutions économiques, elles sont réparties entre Aden et Sanaa³³. La paix est essentielle si l'on veut reconstruire l'économie et stabiliser l'environnement macroéconomique. La Banque mondiale estime que des taux de croissance à deux chiffres pourraient être atteints en 2019 si le conflit cessait à la mi-2018. Même dans ce cas, le produit intérieur brut resterait inférieur en 2022 (en termes réels) à celui de 2014 et les taux de pauvreté demeureraient supérieurs à 70 pour cent en 2018/2019³⁴. Il est en effet peu probable que la reprise économique détermine un recul immédiat de la pauvreté. La participation accrue des femmes à la force de travail sera un élément essentiel de la redynamisation de l'économie et de la baisse des taux de pauvreté.
15. Les envois de fonds des expatriés, qui ont été la source la plus importante de rentrées de devises au Yémen entre 2015 et 2017, ont atteint entre 3,3 et 3,7 milliards de dollars et des millions de Yéménites en ont bénéficié³⁵.

²⁷ Base de données de l'Organisation internationale du Travail (OIT) sur les statistiques du travail, novembre 2017.

Disponible à l'adresse suivante:

https://www.ilo.org/ilostat/faces/oracle/webcenter/portalapp/pagehierarchy/Page3.jsp?locale=fr&_afLoop=1396021157424761#!%40%40%3Flocale%3Dfr%26_afLoop%3D1396021157424761%26_adf.ctrl-state%3D7jd3ix5t9_21.

²⁸ D'après l'analyse et la cartographie de la vulnérabilité réalisée par le PAM, en janvier 2018 les prix des combustibles avaient augmenté de 150 pour cent par rapport aux niveaux enregistrés avant la crise.

²⁹ Groupe de la Banque mondiale. Octobre 2017.

³⁰ Voir <https://www.scidev.net/global/farming/news/khat-cultivation-food-crisis-yemen.html>.

³¹ Banque mondiale. 2013. *Land Tenure for Social and Economic Inclusion in Yemen: Issues and opportunities*.

³² Les exportations de biens (principalement du pétrole) se sont effondrées, chutant de 93 pour cent depuis 2013, et les importations ont été réduites de plus de moitié. PAM. 2018. *Food Markets in the Time of Conflict and Cholera: Rapid market assessment in Yemen (Sana'a, Hodeidah and Hajjah)*. Disponible à l'adresse suivante: <https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/WFP-0000071666.pdf>. Il existe aujourd'hui un "double déficit" (*ibid.*) caractérisé par la pénurie croissante de devises et l'absence de pouvoir d'achat, couplées à un déficit budgétaire qui devrait atteindre 3,5 milliards de dollars et à un déficit extérieur de 2,8 milliards de dollars (Banque mondiale, 2017).

³³ Economist Intelligence Unit. 2018. *Yemen Country Report*.

³⁴ Banque mondiale. 2018. *Yemen's Economic Outlook*.

³⁵ Ministère de la planification et de la coopération internationale. 2018. *Yemen Socio-Economic Update (Issue 32)*.

Principaux liens intersectoriels

16. *Éliminer la pauvreté (ODD 1)*: La Banque mondiale estime que, de 2015 à 2017, le taux de pauvreté du Yémen est passé de 50 à 80 pour cent de la population totale³⁶. Depuis août 2016, quelque 1,25 million de fonctionnaires – en particulier dans le nord du pays et, en toute logique, majoritairement des hommes vu la faible proportion de femmes dans la population active – n'ont pas touché leur salaire ou ne l'ont reçu que de manière épisodique³⁷. En 1995, le Yémen a mis en place un ensemble de filets de sécurité sociale ciblant les Yéménites les plus pauvres et les plus vulnérables dans le cadre d'un programme de réforme économique, financière et administrative, notamment un fonds d'assistance sociale et un fonds social pour le développement. La plupart des filets de sécurité restent en place mais fonctionnent à des degrés divers malgré l'aide fournie par les partenaires de l'action humanitaire et du développement.
17. *Bonne santé et bien-être (ODD 3)*: L'accès limité aux soins de santé (notamment les services de santé sexuelle et reproductive) provoqué par des pénuries chroniques de médicaments et de carburant, l'endommagement d'une installation sanitaire sur deux dans le pays et le non-paiement des salaires ont exposé 14 millions de Yéménites à de graves risques de santé, notamment des épidémies de choléra et de diphtérie³⁸. La perturbation des services de santé fait peser un risque particulier sur les femmes en âge de procréer, les enfants et les personnes handicapées.
18. *Éducation de qualité (ODD 4)*: D'après les estimations, 2 millions d'enfants ne seraient pas scolarisés et plus de 1 800 écoles ont été directement touchées par le conflit. La plupart de ces écoles ont été endommagées ou détruites, et certaines sont occupées par les combattants³⁹. Les salaires des enseignants n'étant pas payés dans le Nord, l'absentéisme a sensiblement augmenté parmi eux, ce qui a des répercussions sur l'apprentissage des enfants en classe. On estime que plus de quatre millions d'enfants⁴⁰ ont besoin d'une aide pour fréquenter l'école, surtout dans le nord du pays⁴¹. Les filles ont toujours rencontré plus d'obstacles pour accéder à l'éducation, comme l'indiquent les taux de scolarisation à l'école primaire pour 2016, qui étaient de 77,7 pour cent chez les filles et de 88,2 pour cent chez les garçons⁴². Ces obstacles sont encore plus marqués dans l'enseignement secondaire, où les taux d'achèvement du cycle secondaire supérieur étaient, avant le conflit, de 37 pour cent pour les garçons, contre 23 pour cent pour les filles⁴³.
19. *Égalité des sexes (ODD 5)*: Le Yémen s'est classé au 159^{ème} rang sur 159 pays en ce qui concerne l'indice d'inégalité entre les sexes et 144^{ème} sur 144 pays au titre de l'indice mondial de l'écart entre les sexes⁴⁴ entre 2015 et 2017, mais son score s'est légèrement amélioré, passant de 0,484 en 2015 à 0,516 en 2017. Ces résultats révèlent des écarts importants entre les hommes et les femmes – au détriment des femmes – concernant la participation à la vie économique ou les perspectives dans ce domaine, le degré d'instruction, la santé et la survie ainsi que l'autonomisation politique.

³⁶ La mesure de la pauvreté est donnée par le nombre d'habitants qui vivent avec moins de 3,20 dollars par jour à parité de pouvoir d'achat. On ne dispose pas de données ventilées par sexe et par type de ménage.

³⁷ Plan d'intervention humanitaire pour le Yémen 2018.

³⁸ *Ibid.*

³⁹ *Ibid.*

⁴⁰ Quarante-quatre pour cent de filles et 56 pour cent de garçons. Source: plan d'intervention humanitaire pour le Yémen 2018.

⁴¹ Plan d'intervention humanitaire pour le Yémen 2018.

⁴² Banque mondiale, indicateurs du développement dans le monde.

⁴³ Voir <https://data.unicef.org/topic/education/secondary-education/>.

⁴⁴ Établi par le Forum économique mondial.

20. *Eau propre et assainissement (ODD 6)*: Au Yémen, le réseau d'adduction d'eau et d'assainissement a été lourdement endommagé à cause du conflit et entravé par la pénurie de carburant, ce qui a limité l'accès à de l'eau propre, empêché le recours à de bonnes pratiques en matière d'hygiène, exacerbé les risques sanitaires et provoqué, en 2017, la plus grosse épidémie de choléra de l'époque moderne. L'accès à de l'eau potable propre restera un enjeu majeur au Yémen.
21. *Travail décent et croissance économique (ODD 8)*: Le chômage a été estimé à 14 pour cent en 2017 (27,2 pour cent pour les femmes et 12,6 pour cent pour les hommes). La proportion de jeunes non scolarisés, non employés ne participant à aucune formation, qui était de 70 pour cent chez les femmes et de 22 pour cent chez les hommes en 2014⁴⁵, a considérablement augmenté depuis.
22. *Action climatique (ODD 13)*: Avant le conflit, les autorités du Yémen étaient concentrées sur l'amélioration des ressources hydriques, de l'agriculture et des zones côtières afin de réduire la forte vulnérabilité du pays aux effets du changement climatique. Le conflit a gravement érodé la capacité adaptative du Yémen et accentué la vulnérabilité.
23. *Paix, justice et institutions solides (ODD 16)*: Depuis 2015, les violences ont fait plus de 10 000 morts parmi les civils⁴⁶. Les institutions sont au bord de l'effondrement et les antagonismes sectaires ou entre factions se sont exacerbés.
24. *Partenariats (ODD 17)*. Entre 2015 et 2017, la contribution des partenaires internationaux à l'action humanitaire au Yémen a été de 6 milliards de dollars, et 61 pour cent de ces ressources ont en moyenne été fournies dans le cadre de plans d'intervention humanitaire⁴⁷. Depuis 2015, les Services aériens d'aide humanitaire des Nations Unies (UNHAS), le module de la logistique et le module des télécommunications d'urgence ont fait face aux problèmes de transport, de logistique et de télécommunications et facilité les interventions des partenaires de l'action humanitaire.

1.3. Lacunes et problèmes liés à la faim

25. Les principaux défis à relever en 2019/-2020 sont les suivants:
 - Les Yéménites en situation d'insécurité alimentaire grave (8,4 millions de personnes) ont besoin de recevoir en temps voulu une assistance alimentaire suffisante, afin d'écartier le risque de famine et d'enrayer la dégradation des moyens d'existence.
 - Quelque 1,1 million de filles et de femmes enceintes et allaitantes et 1,8 million d'enfants sont exposés à un risque accru de malnutrition aiguë et chronique et doivent faire l'objet d'une assistance à des fins de prévention ou de traitement.
 - Des filets de sécurité tels que les repas scolaires, le fonds d'assistance sociale et le fonds social pour le développement doivent être redynamisés et intégrés dans les interventions à caractère humanitaire. Un accroissement du soutien et des investissements à l'égard du fonds d'assistance sociale et du fonds social pour le développement, qui sont les filets de sécurité les plus importants au niveau national, permettrait d'améliorer les mécanismes de ciblage, l'exécution, l'établissement de rapports ainsi que les systèmes de suivi et d'évaluation.

⁴⁵ Base de données de l'OIT sur les statistiques du travail

⁴⁶ Plan d'intervention humanitaire pour le Yémen 2018.

⁴⁷ Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations Unies, Service de suivi financier, mai 2018. Voir <https://fts.unocha.org/appeals/542/summary>.

- Les inégalités structurelles entre les sexes et les pratiques socioculturelles discriminatoires doivent être contrées au moyen de programmes tenant compte de la problématique hommes-femmes.
- Les mesures visant à renforcer les moyens d'existence et à soutenir la remise en état et la reconstruction des infrastructures communautaires doivent être améliorées afin de favoriser le relèvement, de renforcer la résilience et de promouvoir la cohésion sociale.
- Des solutions aux difficultés que rencontrent les chaînes d'approvisionnement, notamment les pénuries de combustible, sont nécessaires pour soutenir le fonctionnement des structures sanitaires locales et des systèmes locaux d'adduction d'eau et d'assainissement et pour veiller à un approvisionnement adéquat des marchés locaux en vivres et autres produits de base.

1.4. Priorités pour le pays

Priorités du Gouvernement

26. L'assistance humanitaire destinée à sauver des vies reste une priorité absolue si l'on veut stopper la dégradation de la situation humanitaire et réduire l'étendue et la gravité de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition. En même temps, toutes les parties prenantes au Yémen reconnaissent qu'il importe de compléter l'aide humanitaire destinée à sauver des vies par des activités "allant au-delà de l'humanitaire"⁴⁸ et d'élaborer des programmes conjoints, notamment entre les institutions sises à Rome, afin de s'attaquer aux causes profondes de la vulnérabilité.

Priorités du système des Nations Unies et des autres partenaires

27. Les priorités des parties prenantes sont reflétées dans divers plans, notamment le plan d'intervention humanitaire pour le Yémen 2018, le cadre stratégique des Nations Unies pour le Yémen (2017-2019), la préparation d'un plan d'action de la Banque mondiale pour le relèvement et la reconstruction du Yémen et le plan d'action pour le Yémen (2018-2020) de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). Le plan des Nations Unies pour la résilience et le relèvement, en cours d'élaboration, et des plans sectoriels adoptés à l'échelle nationale, tels que le plan de transition dans le domaine de l'éducation, éclaireront également la stratégie et les programmes du PAM.
28. Dans les zones où la situation sécuritaire le permet, les activités doivent commencer par le renforcement des services locaux, la réactivation des filets de sécurité sociale, l'appui au redressement et la reprise de la production agricole afin de soutenir l'étape future du relèvement. Le PAM collaborera étroitement avec le fonds d'assistance sociale dans le cadre du ciblage fondé sur la vulnérabilité et avec le fonds social pour le développement afin d'aider au développement communautaire et de soutenir les programmes de création d'actifs, complétant ainsi les efforts entrepris par le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). Une approche qui vise à favoriser les relations hommes-femmes, conformément à la résolution 2417 du Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations Unies, qui souligne que l'aide humanitaire doit tenir compte de l'âge et de la parité hommes-femmes, tout en mettant l'accent sur la nécessité de rendre des comptes aux populations touchées, sera essentielle à la réalisation des résultats escomptés des programmes et à la promotion de la cohésion sociale et de la paix au sein des communautés.

⁴⁸ Ces activités, telles que les définira l'équipe de pays des Nations Unies, visent à renforcer et à soutenir les systèmes institutionnels et la résilience des communautés en vue d'accroître l'impact des interventions humanitaires et, chaque fois que la situation s'y prête, de jeter solidement les bases de solutions durables à une crise.

29. L'environnement étant instable, le plan stratégique de pays provisoire (PSPP) sera examiné périodiquement pour l'adapter selon l'évolution de la situation et des stratégies interinstitutions et pour évaluer les progrès accomplis.

2. Incidences stratégiques pour le PAM

2.1. Expérience du PAM et enseignements

30. Le PAM est intervenu dans cette crise depuis 2015, notamment par le biais d'une récente opération d'urgence (201068, avril 2017-décembre 2018). En 2017, le PAM a fourni une assistance alimentaire et nutritionnelle vitale à 8 millions de bénéficiaires⁴⁹. D'après les données de suivi (janvier 2018), la proportion de bénéficiaires ayant une consommation alimentaire insuffisante a diminué, passant de 62 pour cent en 2015 à 17 pour cent à la fin de 2017, tandis que la proportion de bénéficiaires ayant une consommation alimentaire acceptable est passée de 9 pour cent à 54 pour cent. Le PAM a réussi à venir en aide aux populations dans des zones touchées par le conflit qui sont particulièrement difficiles d'accès, et a transposé ses activités à plus grande échelle conformément aux plans établis.
31. Le PAM a mis en œuvre deux opérations spéciales en 2017/2018 afin de doter la communauté d'aide humanitaire de capacités en matière de logistique et de communication, par le biais du module de la logistique et du module des télécommunications d'urgence, et de fournir des services aériens d'aide humanitaire en l'absence d'autres solutions commerciales viables. Ces services communs ont joué un rôle essentiel dans la réussite des opérations humanitaires au Yémen. Dans le cadre de l'intervention contre le choléra, le PAM a aidé les centres nationaux et locaux chargés des opérations d'urgence à travers la gestion de la chaîne d'approvisionnement, des mises à niveau des technologies de l'information (TI), des capacités d'entreposage pour le matériel de secours, la construction et la remise en état des centres de traitement de la diarrhée et un pont aérien entre Djibouti et le Yémen.
32. Par ailleurs, l'examen à mi-parcours 2017 du programme conjoint PNUD, FAO, Organisation internationale du travail (OIT) et PAM pour l'amélioration de la résilience rurale au Yémen ("*Enhanced Rural Resilience in Yemen*" [ERRY]) a confirmé les incidences positives et le potentiel des activités d'assistance alimentaire pour la création d'actifs (3A) gérées par le PAM.
33. Sur la base des données recueillies par le PAM⁵⁰, les activités de nutrition dans le présent PSPP se concentreront davantage sur la sensibilisation des communautés et des améliorations dans le suivi, la gestion des données et la production de données factuelles. Le PSPP s'appuie sur les conclusions de l'évaluation de la politique du PAM en matière de protection humanitaire et sur l'évaluation des politiques du PAM relatives aux principes humanitaires et à l'accès aux populations à des fins humanitaires, en renforçant l'analyse du contexte et des problèmes de protection, les mécanismes communautaires de remontée de l'information et les compétences du personnel sur la protection, les principes humanitaires et l'accès, et en accordant une priorité plus élevée aux principes humanitaires dans sa collaboration avec toutes les parties prenantes.

⁴⁹ La répartition des bénéficiaires était de 26 pour cent de filles, 27 pour cent de garçons, 23 pour cent de femmes et 24 pour cent d'hommes.

⁵⁰ Rapport de synthèse de quatre évaluations d'impact de programmes du PAM concernant la nutrition dans le contexte de l'action humanitaire au Sahel (WFP/EB.1/2018/5-B).

34. Le PSPP reconnaît que:

- La neutralité et l'impartialité, une programmation intégrant la notion de conflit et le plaidoyer conjoint en faveur d'un accès humanitaire sans restriction sous-tendent toute intervention humanitaire qui se veut efficace et durable.
- Une assistance vitale doit être coordonnée et intégrée dans la totalité des secteurs concernés afin de prévenir la famine et de contribuer au relèvement des moyens d'existence. Une intégration plus efficace de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans la programmation est nécessaire à l'amélioration des effets directs nutritionnels.
- Il est crucial d'accorder la priorité aux groupes les plus vulnérables à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle, en se fondant sur les résultats des enquêtes relatives au suivi concernant les risques de famine et à la nutrition. Ils incluent les femmes, les filles, les foyers ayant un seul chef de famille, les personnes handicapées ainsi que les femmes enceintes ou les mères allaitantes. Le ciblage des bénéficiaires devrait être harmonisé dans toute la mesure du possible entre tous les partenaires, notamment en ce qui concerne le fonds de protection sociale.
- De plus grands investissements sont nécessaires dans les systèmes de suivi, d'évaluation et de gestion des informations afin d'évaluer et de parfaire la performance des programmes⁵¹. Il faut en particulier mettre en place un système d'alerte précoce visant à surveiller la performance des marchés, les importations et l'efficacité globale des systèmes alimentaires.
- L'application systématique des principes d'égalité des sexes et de responsabilité à l'égard des populations touchées est un aspect crucial dans la réalisation des objectifs du PSPP, qui nécessite notamment d'améliorer et de rendre plus systématiques les analyses différenciées par sexe et la programmation sur la problématique hommes-femmes, conformément à la politique du PAM en matière de problématique hommes-femmes (2015–2020) et aux mandats élargis des Nations Unies concernant la lutte contre les inégalités entre hommes et femmes et les préjugés sexistes.
- Étant donné la grande complexité de la situation au Yémen et son caractère imprévisible, les négociations sur l'accès, les activités de préparation et la planification en matière de continuité des opérations doivent être accélérées pour pouvoir s'adapter à des changements soudains dans l'environnement opérationnel et aider les populations touchées par de nouveaux déplacements.
- Le PAM continuera de réfléchir avec ses partenaires à la manière dont l'assistance alimentaire peut contribuer à améliorer les résultats de la prévention en réduisant les vulnérabilités, en désamorçant la spirale de la violence et en consolidant la paix, conformément aux résolutions jumelles des Nations Unies adoptées en 2016 sur la consolidation de la paix après les conflits⁵² et à la politique sur le rôle du PAM en matière de consolidation de la paix dans les situations de transition⁵³. Le PAM appuie la pleine participation des femmes aux efforts de paix et de sécurité, conformément à la résolution 1325 du Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations Unies.

⁵¹ Comme les autres enseignements illustrés dans la présente section, celui-ci est tiré d'une synthèse régionale d'évaluations portant sur des opérations diverses (2013-2017) au Moyen-Orient, en Afrique du Nord, en Asie centrale et en Europe orientale. Voir <https://www.wfp.org/content/operation-evaluations-series-regional-synthesis-2013-2017-middle-east-north-africa-central-a>.

⁵² Résolution 2282 du Conseil de sécurité et résolution 70/262 de l'Assemblée générale.

⁵³ Le rôle du PAM en matière de consolidation de la paix dans les situations de transition (WFP/EB.2/2013/4-A/Rev.1).

2.2. Potentialités pour le PAM

35. Sur la base des résultats obtenus à ce jour, des enseignements tirés de l'expérience et d'indications émanant des parties prenantes, le PAM poursuivra les options stratégiques suivantes dans le cadre du présent PSPP:

- Le PAM renforcera ses capacités de manière à mettre en œuvre un portefeuille d'activités équilibré et diversifié pouvant être rapidement adapté en cas de modification des besoins; le PAM surveillera les signes prémonitoires, collectera les données pertinentes et opérera les remaniements nécessaires.
- Le PAM continuera d'améliorer l'efficacité et l'efficience de l'assistance alimentaire et nutritionnelle destinée à sauver des vies, au moyen de solutions technologiques (notamment l'enregistrement biométrique) et d'une gamme de modalités de transfert (notamment de type monétaire ou fondés sur les marchés), adaptées aux besoins et préférences des bénéficiaires, selon les circonstances.
- Le PAM continuera d'améliorer les processus liés à la chaîne d'approvisionnement dans tout le pays et mettra à profit son expérience mondiale dans ce domaine pour soutenir une assistance alimentaire en nature, les achats locaux et régionaux, le secteur de la vente au détail à travers des bons-produits et pour aider les partenaires de l'action humanitaire dans l'exécution des services. Ce faisant, le PAM s'efforcera autant que possible de promouvoir l'équité entre les sexes.
- Le PAM investira dans le renforcement des partenariats avec les organismes des Nations Unies, les organisations non gouvernementales (ONG) et les institutions locales, afin de soutenir les capacités pour l'offre de services de base et de redynamiser les filets de sécurité. Pour y parvenir, il faudra étudier la possibilité de créer des bases de données communes et des plateformes conjointes d'exécution, qui favorisent la transposition à plus grande échelle des programmes de sécurité alimentaire, de nutrition, de santé, d'éducation et les effets directs sur les moyens d'existence.
- Le PAM tirera parti de l'assistance humanitaire pour contribuer à un relèvement durable en étudiant les possibilités de passer de transferts non assortis de conditions à des transferts conditionnels et en travaillant avec les organisations communautaires au rétablissement des moyens d'existence, à la remise en état et à la création d'actifs communautaires, et à la promotion de l'accès aux services de nutrition et de santé. Le PAM sera attentif aux besoins des ménages en situation de vulnérabilité chronique, tels que ceux qui sont dirigés par une femme ou par une personne handicapée.
- Le PAM optimisera les synergies dans chaque secteur et entre les secteurs pour combattre les causes profondes de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition. Il faudra pour cela entreprendre une action de communication visant à faire évoluer la société et les comportements pour promouvoir des régimes alimentaires équilibrés et des pratiques adéquates en matière d'alimentation des enfants, d'hygiène et de santé et renforcer les effets directs sur la nutrition dans toutes les activités.
- Avec ses partenaires et au titre de tous les effets directs recherchés, le PAM réfléchira à des initiatives propres à faire évoluer les relations hommes-femmes, afin de progresser encore vers l'égalité des sexes et d'autonomiser les femmes et les filles.

2.3. Réorientations stratégiques

36. Le PAM se chargera:

- de renforcer les synergies dans tout le portefeuille d'activités afin de fournir aux ménages et aux individus qui sont les plus vulnérables à la faim et à la malnutrition une assistance sous diverses formes, mais de façon intégrée;

- de transposer à plus grande échelle les interventions monétaires ou fondées sur les marchés et d'améliorer le ciblage des bénéficiaires et leur enregistrement pour contribuer à l'équité des filets de sécurité sociale et soutenir les marchés locaux;
- d'élargir le programme de repas scolaires pour réaliser les effets directs en matière d'éducation et jeter les bases de la transformation du programme en une plateforme au service d'une programmation tenant compte de la nutrition et de la nécessité de transformer les relations hommes-femmes, qui puisse soutenir les systèmes alimentaires locaux dans les années à venir;
- de transposer à plus grande échelle les transferts monétaires au moyen d'activités 3A et d'assistance alimentaire pour la formation (AAF) afin de soutenir le relèvement des moyens d'existence et de diminuer la dépendance à l'égard de l'aide. Le PAM fera tout cela en étroite collaboration avec ses partenaires, notamment le fonds social pour le développement;
- d'investir dans la planification de la préparation aux situations d'urgence et dans la production de données factuelles pour contribuer à la souplesse et à l'efficacité des programmes et orienter les programmes nationaux; et
- de faire mieux appliquer le principe de responsabilité à l'égard des populations touchées et d'assurer un meilleur suivi des risques en matière de protection, afin de faciliter un accès équitable et sûr des femmes et des hommes aux sites de distribution.

3. Orientation stratégique du PAM

3.1. Direction, orientations et impacts escomptés

37. Malgré des efforts soutenus pour mettre fin au conflit, seules la cessation complète des hostilités et la mise en œuvre d'un plan de paix inclusif entraîneraient une réduction significative des besoins humanitaires. Même si une solution se matérialisait aujourd'hui, il semble peu probable qu'un relèvement complet soit possible d'ici à 2020. Dans l'intervalle, le PAM doit maintenir sa capacité d'intervention pour répondre aux besoins humanitaires, tout en élargissant sa contribution au relèvement. La mise en œuvre d'un tel programme reposera sur trois piliers intégrés:

- Le premier pilier, qui est le plus important, comprend les effets directs stratégiques 1 et 2. La fourniture d'une assistance vitale aux populations exposées à une insécurité alimentaire grave et à la malnutrition restera une priorité tant que la gravité de la situation et les besoins à couvrir seront manifestes. Le PAM resserrera les liens entre les programmes consacrés à la sécurité alimentaire et les activités favorisant la nutrition, afin d'autonomiser les populations touchées, qui sont souvent les mêmes pour ces deux effets directs.
- Le deuxième pilier, l'effet direct stratégique 3, est un investissement dans le relèvement des populations touchées par le conflit et une riposte initiale face aux causes profondes de la fragilité. Il se concentre sur la résilience et contribue à la réactivation des filets de sécurité nationaux et au renforcement du ciblage en fonction de la vulnérabilité, des capacités d'exécution et de l'action de sensibilisation. Les activités relatives à l'effet direct stratégique 3 seront déployées progressivement au sein des communautés qui bénéficient des effets directs stratégiques 1 et 2, afin de faire passer les populations bénéficiaires qui peuvent participer à des activités axées sur les moyens d'existence d'une assistance non assortie de conditions à une assistance conditionnelle. Ces activités devront être menées en étroite collaboration avec le fonds social pour le développement, le fonds d'assistance sociale, le PNUD, l'UNICEF, la Banque mondiale et l'OIT. Le PAM mettra l'accent sur la promotion d'un accès durable à la nourriture et aux moyens d'existence (ODD 2) tout en appuyant la réduction de la pauvreté (ODD 1),

la santé et le bien-être (ODD 3), l'éducation de qualité (ODD 4) et l'égalité des sexes (ODD 5) ainsi que la paix, la justice et des institutions solides (ODD 16).

- Le troisième pilier de la stratégie – effet direct stratégique 4 – concerne l'action que doit mener le PAM auprès de ses partenaires au Yémen pour qu'ils soient en mesure de fournir les services indispensables en matière de logistique, de télécommunications en situation d'urgence et d'aviation.

38. Ce portefeuille intégré s'inscrit dans le cadre d'une approche qui associe étroitement aide humanitaire, aide au développement et consolidation de la paix et qui a pour but de contribuer au relèvement à long terme et aux perspectives de paix tout en répondant à des besoins humanitaires immédiats. **Ainsi, le PSPP tient compte du contexte spécifique du Yémen, continue de privilégier la lutte contre la faim, appuie les priorités nationales dans le respect des principes humanitaires, favorise la cohérence à l'échelle des Nations Unies et le principe consistant à "ne pas nuire", répond à l'évolution de la situation, assure l'ouverture et l'équité et fixe des objectifs réalistes. Soucieux de respecter ces principes, le PAM procède à une analyse des risques et encourage l'élaboration de programmes tenant compte des conflits et visant à répondre aux besoins immédiats pour sauver des vies et à favoriser le développement humain et les moyens d'existence.** Dans ce cadre, le portefeuille couvre les programmes du PAM et un nombre croissant d'initiatives de collaboration fondées sur des partenariats qui tirent parti des avantages comparatifs et de la programmation conjointe, conformément aux nouvelles méthodes de travail des Nations Unies. Tous les effets directs stratégiques sont alignés sur le plan d'intervention humanitaire pour le Yémen (2018) et sur le cadre stratégique des Nations Unies pour le Yémen (2017-2019); même l'intervention humanitaire s'inscrit dans une vision à long terme. Le PAM demeurera étroitement associé à la suite qui sera donnée au plan d'action de la Banque mondiale et aux plans actuellement mis au point par les Nations Unies en ce qui concerne le relèvement et la résilience.

39. Le PSPP adopte aussi une approche tenant compte de la nutrition selon laquelle les groupes vulnérables sur le plan nutritionnel, notamment les filles et les femmes enceintes et allaitantes et les enfants, reçoivent une attention prioritaire dans toutes les activités, tandis que des transferts assortis de conditions à l'appui de la nutrition et de la prévention de la malnutrition chronique, une éducation nutritionnelle et des initiatives de sensibilisation sont progressivement incorporés à l'ensemble du portefeuille.

40. Dans tout le portefeuille, les besoins et les contraintes spécifiques aux femmes, aux hommes, aux filles et aux garçons sont pris en compte en recourant à des approches aptes à transformer les relations entre les sexes, tandis qu'une conception intégrant la notion de conflit vise à diminuer l'impact de celui-ci. Le PAM et les partenaires coopérants continueront de se laisser guider par les principes humanitaires. On assurera la protection des populations touchées, on appliquera le principe de responsabilité et on encouragera la participation des communautés au moyen de mécanismes faisant intervenir les divers modules pour veiller à ce que les plus nécessiteux puissent accéder à l'assistance de manière sûre, digne et équitable.

3.2. Effets directs stratégiques, domaines d'action privilégiés, produits escomptés et activités essentielles

Effet direct stratégique 1: Les personnes exposées à l'insécurité alimentaire touchées par des crises au Yémen ont accès tout au long de l'année à un approvisionnement vital en aliments sûrs et nutritifs

41. Les ménages exposés à une grave insécurité alimentaire recevront une assistance alimentaire qui rétablit et maintient leur accès à la nourriture et évite le risque de famine. Cet effet direct contribue à la réalisation de l'objectif stratégique 1 du plan d'intervention

humanitaire pour le Yémen (fournir une assistance vitale aux populations les plus vulnérables au Yémen, dans le cadre d'une intervention efficace et ciblée) et appuie le plan de hiérarchisation des priorités du module de la sécurité alimentaire et de l'agriculture. Il contribue aussi à la réalisation de l'effet direct 2 du cadre stratégique des Nations Unies pour le Yémen (2017-2019) (l'ensemble de la population continue de bénéficier des services sociaux de base) en comblant une lacune dans la couverture des transferts monétaires au titre du Fonds d'assistance sociale et en renforçant le système des transferts.

Domaines d'action privilégiés

42. Cet effet direct stratégique est centré sur les interventions face aux crises.

Produits escomptés

43. Trois produits permettront d'obtenir l'effet direct attendu:

- Les populations en situation d'insécurité alimentaire grave reçoivent chaque mois une assistance alimentaire fondée sur des distributions de vivres, de bons ou des transferts de type monétaire qui permettent de répondre à leurs besoins alimentaires essentiels.
- Les populations exposées à l'insécurité alimentaire bénéficient d'une meilleure coordination, de fonctions conjointes d'analyse et de suivi qui améliorent l'efficace et la qualité du ciblage.
- Les populations exposées à l'insécurité alimentaire bénéficient du renforcement des plateformes conjointes et de systèmes de gestion des bénéficiaires qui peuvent optimiser les affectations de ressources, renforcer l'équité, l'efficace et l'établissement de rapports tout en servant à améliorer les filets de sécurité nationaux.

Activités essentielles

Activité 1: Fournir une assistance alimentaire vitale aux ménages en situation d'insécurité alimentaire grave

44. Le PAM complète l'assistance alimentaire ~~des~~ **fournie par d'autres** partenaires du module de la sécurité alimentaire et de l'agriculture afin de répondre de manière coordonnée aux besoins de toutes les personnes exposées à l'insécurité alimentaire grave au Yémen (8,4 millions en 2018). ~~En plus des bénéficiaires au titre de l'insécurité alimentaire grave non pris en compte par les partenaires dans le cadre du module de la sécurité alimentaire et de l'agriculture, le~~ **Plus précisément, le PAM ciblera prévoit de venir en aide durant le PSPP à 8 millions de bénéficiaires, dont 7,6 millions de personnes en situation d'insécurité alimentaire grave qui ne bénéficient pas de l'assistance des partenaires dans le cadre du module de la sécurité alimentaire et de l'agriculture; à 10 000 réfugiés vivant dans des camps et jusqu'à 400 000 personnes risquant d'être déplacées dans un avenir proche ou considérées comme souffrant d'insécurité alimentaire grave. Le nombre prévu de bénéficiaires pourra être révisé et le budget ajusté lorsque les résultats des nouvelles évaluations et de l'IPC seront disponibles.** ~~et a constitué une réserve correspondant à 5 pour cent supplémentaires pour le cas où de nouveaux déplacements se produiraient. Les bénéficiaires seront sélectionnés en fonction de critères de ciblage géographique ou de la situation des ménages, au moyen d'indicateurs indirects. Les modalités de transfert seront choisies compte tenu des évaluations du marché et des préférences des bénéficiaires, et le~~ **afin d'accroître progressivement** ~~PAM aura pour mission d'augmenter graduellement~~ les modalités de transfert fondées sur les marchés où les marchés locaux fonctionnent **bien**. Le PAM **tiendra compte des questions liées à l'égalité des sexes et** entreprendra systématiquement une analyse de la parité hommes-femmes et de l'âge pour adapter ses interventions aux besoins des femmes, des hommes,

des filles et des garçons, **ainsi qu'à ceux des personnes handicapées**⁵⁴ ainsi que des bénéficiaires handicapés, et des considérations sur l'égalité entre hommes et femmes seront intégrées dans l'organisation générale.

45. L'activité sera mise en œuvre par l'intermédiaire d'ONG nationales et internationales et dans le cadre du programme de repas scolaires et de secours humanitaires⁵⁵. Le PAM assure la codirection du module de la sécurité alimentaire et de l'agriculture dans le cadre de cette activité. Il vise à renforcer les capacités du fonds d'assistance sociale en matière d'évaluations de la vulnérabilité, de gestion des bénéficiaires et de plateformes d'exécution. **Enfin, le** PAM continuera de travailler en étroite collaboration avec le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) afin d'aider les réfugiés qui vivent dans le camp d'Al Kharaz⁵⁶.

Effet direct stratégique 2: Les taux de malnutrition enregistrés pour les personnes qui sont exposées à la malnutrition, en particulier les filles et les femmes enceintes et allaitantes et les enfants de moins de 5 ans, diminuent dans tout le Yémen d'ici à 2020

46. Cet effet direct vient en aide aux filles et aux femmes enceintes et allaitantes et aux enfants de moins de 5 ans au moyen d'une assistance nutritionnelle, afin de prévenir la malnutrition aiguë et chronique et de traiter la malnutrition aiguë modérée. Le PAM renforcera les capacités des structures de santé communautaires et mettra en œuvre une stratégie de communication visant à faire évoluer la société et les comportements, qui intègre des considérations en matière d'égalité des sexes. Cet effet direct contribue à la réalisation de l'objectif stratégique 1 du plan d'intervention humanitaire pour le Yémen (fournir une assistance vitale aux populations les plus vulnérables au Yémen dans le cadre d'une intervention efficace et ciblée) et de l'effet direct 2 du cadre stratégique des Nations Unies pour le Yémen (2017-2019) (l'ensemble de la population continue de bénéficier des services sociaux de base) en renforçant les capacités des communautés en matière de gestion de la malnutrition et en appuyant le relèvement des systèmes de nutrition nationaux.

Domaines d'action privilégiés

47. Cet effet direct stratégique est centré sur les interventions face aux crises.

Produits escomptés

48. Cinq produits permettront d'obtenir l'effet direct attendu:
- Les enfants âgés de 6 à 23 mois et les filles et les femmes enceintes et allaitantes reçoivent des aliments nutritifs spécialisés aptes à prévenir la malnutrition aiguë et chronique.
 - Les enfants âgés de 6 à 59 mois et les filles et les femmes enceintes et allaitantes reçoivent des aliments nutritifs spécialisés aptes à traiter la malnutrition aiguë modérée.
 - Les filles et les femmes enceintes et allaitantes reçoivent un transfert monétaire supplémentaire, assorti de conditions, qui augmente l'accès de leur ménage à des aliments frais et leur facilite l'accès aux services de santé locaux (projet pilote).

⁵⁴ De cette manière, le PAM pourra déterminer et satisfaire les besoins des individus qui, au sein des ménages, sont en situation d'insécurité alimentaire et souffrent de malnutrition.

⁵⁵ Le programme de repas scolaires et de secours humanitaires est un programme autonome placé sous l'égide du Ministère de l'éducation; il dispose d'un vaste réseau dans la plupart des gouvernorats et fait partie des principaux partenaires du PAM en ce qui concerne l'assistance alimentaire générale. Les activités de repas scolaires, qui sont mises en œuvre au titre de l'effet direct stratégique 3, ne sont pas gérées dans le cadre de ce programme.

⁵⁶ Le camp de réfugiés d'Al Kharaz est situé dans le gouvernorat de Lahj, au nord-ouest d'Aden dans le désert du Yémen méridional. Il abrite des réfugiés provenant de Somalie et d'Éthiopie.

- Les bénéficiaires ciblés bénéficient d'une capacité améliorée des dispensaires locaux de mettre en œuvre des programmes de prévention et de traitement de la malnutrition.
- Les bénéficiaires ciblés reçoivent des informations concernant les bons comportements alimentaires et les pratiques adéquates en matière d'alimentation, d'hygiène et de santé, qui élargissent leurs connaissances et améliorent leur nutrition et leur état de santé.

Activités essentielles

Activité 2: Fournir une assistance nutritionnelle pour traiter et prévenir la malnutrition

49. Cette activité consiste en une intervention intégrée de prévention et de traitement de la malnutrition. Le PAM fournira des produits nutritionnels spécialisés au moyen d'une supplémentation alimentaire généralisée pour les enfants âgés de 6 à 23 mois et les filles et les femmes enceintes et allaitantes, afin de prévenir la malnutrition aiguë et chronique dans les districts désignés comme prioritaires pour une intervention intégrée contre la famine, et d'une supplémentation alimentaire ciblée pour les enfants âgés de 6 à 59 mois et les filles et les femmes enceintes et allaitantes souffrant de malnutrition⁵⁷, afin de traiter la malnutrition aiguë dans tout le pays. Les bénéficiaires de la supplémentation alimentaire ciblée seront sélectionnés dans les centres de santé locaux, **grâce à des agents bénévoles de santé communautaires et à des campagnes de dépistage organisées par le Ministère de la santé**, en se fondant sur le périmètre brachial et sur le rapport poids/taille. Les bénéficiaires seront pris en charge par le programme pour une durée moyenne de trois mois, jusqu'à ce que leur périmètre brachial dépasse 125 millimètres pour les enfants et 230 millimètres pour les femmes. Le PAM formulera une stratégie de communication pour veiller à ce que les filles et les femmes enceintes et allaitantes ainsi que les membres des ménages reçoivent suffisamment d'informations sur l'utilisation et les avantages des produits nutritionnels spécialisés.
50. Cette activité sera exécutée conformément aux protocoles nationaux et en étroite collaboration avec le Ministère de la santé publique et de la population et les partenaires du module de la nutrition concernés par la malnutrition aiguë sévère, notamment l'UNICEF et l'Organisation mondiale de la Santé (OMS). Plus de 22 ONG prêteront leur concours pour sa mise en œuvre. Le PAM renforcera les capacités des partenaires locaux et du Ministère de la santé publique et de la population en mettant à leur disposition du matériel et des fournitures, et en formant au niveau des communautés des agents bénévoles, des coordonnateurs de la nutrition et du personnel des centres de santé à la prise en charge de la malnutrition aiguë, à la gestion et au suivi de l'entreposage des denrées alimentaires et à la communication des informations à ce sujet. Toute la formation prendra en considération la problématique hommes-femmes.

Activité 3: Fournir une aide en espèces assortie de conditions pour faciliter l'accès aux services de nutrition et de santé

51. Ce projet pilote visera à prévenir le retard de croissance pendant les 1 000 premiers jours de la vie, au moyen de transferts monétaires assortis de conditions aux filles et aux femmes enceintes et allaitantes et aux personnes qui prennent soin d'enfants de moins de 2 ans qui sont bénéficiaires d'un programme de supplémentation alimentaire généralisée. Le projet pilote testera des approches et recueillera des données factuelles pour orienter la programmation de la prévention de la malnutrition au Yémen. Il commencera dans les zones

⁵⁷ Les filles et les femmes enceintes et allaitantes ne reçoivent une supplémentation alimentaire ciblée que si elles se trouvent dans une zone où aucune supplémentation alimentaire généralisée n'est prévue.

où la prévalence du retard de croissance est élevée et où les services de santé sont adéquats, et sera progressivement étendu à d'autres zones.

52. Les filles et les femmes enceintes et allaitantes et les personnes prenant soin d'enfants de moins de 2 ans recevront un montant supplémentaire en espèces après avoir accompli leur visite mensuelle au dispensaire, qu'il s'agisse de soins prénataux, des vaccinations obligatoires minimales, de soins postnataux ou de dépistage de la malnutrition aiguë. Ce montant supplémentaire aidera les bénéficiaires à acheter et consommer des aliments frais et plus sains. Une stratégie de communication visant à faire évoluer la société et les comportements, étayée par l'analyse des barrières réalisée par le module de la nutrition (actuellement en cours) et d'autres travaux de recherche, sera mise au point pour surmonter les problèmes qui freinent l'adoption de pratiques adéquates d'alimentation des nourrissons et des jeunes enfants ainsi que d'habitudes alimentaires saines et attentives à l'hygiène. La campagne de communication visant à faire évoluer la société et les comportements ne ciblera pas seulement les filles et les femmes enceintes et allaitantes, les agents sanitaires et les aidants, mais aussi des décideurs et des personnes influentes au sein de la communauté comme les beaux-parents, les maris et les dirigeants locaux. Les messages veilleront surtout à ce que la responsabilité de prendre soin des enfants soit partagée au sein du ménage et ne soit pas uniquement confiée aux femmes.
53. Cette activité sera conçue et exécutée en étroite collaboration avec le Ministère de la santé publique et de la population et avec une forte participation communautaire. Une évaluation de base, une enquête de suivi et une évaluation d'achèvement ainsi qu'un suivi attentif à la problématique hommes-femmes seront menés pour tirer des enseignements du projet pilote et, le cas échéant, orienter la transposition à plus grande échelle.

Effet direct stratégique 3: Les ménages vulnérables dans tout le Yémen disposent d'un accès équitable aux filets de protection sociale et aux services de base aussi bien pendant qu'au lendemain des crises

54. Cet effet direct représente la contribution du PAM aux activités humanitaires élargies et aux activités de remise en état et de relèvement. Il cible les enfants d'âge scolaire et les populations dans les zones à forte prévalence de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition. Il contribue à la réalisation de l'objectif stratégique 3 du plan d'intervention humanitaire pour le Yémen (appuyer et maintenir les services et les institutions essentiels à l'action humanitaire immédiate, et promouvoir l'accès à des moyens d'existence résilients) et de l'effet direct 3 du cadre stratégique des Nations Unies pour le Yémen (2017-2019) (les communautés gèrent mieux les menaces extérieures, les risques et les chocs locaux, elles sont plus autosuffisantes du point de vue économique et la cohésion sociale est renforcée). Le PAM travaillera au niveau des communautés et avec les partenaires nationaux et les ONG partenaires pour permettre un accès équitable à l'éducation, soutenir la remise en état des infrastructures communautaires et contribuer à la stabilisation des moyens d'existence.

Domaines d'action privilégiés

55. Cet effet direct stratégique est centré sur le renforcement de la résilience.

Produits escomptés

56. Quatre produits permettront d'obtenir l'effet direct attendu:
- Les élèves des établissements scolaires dans les districts ciblés reçoivent des repas nutritifs qui améliorent leur apport alimentaire et font croître les taux de fréquentation et de poursuite des études (ODD 4).
 - Les ménages exposés à l'insécurité alimentaire reçoivent une aide en espèces qui protège et reconstruit les actifs, les infrastructures et les moyens d'existence au sein de leur communauté.

- Les communautés ciblées bénéficient d'une infrastructure locale et de moyens d'existence reconstitués et améliorés, qui renforcent la résilience.
- Les populations vulnérables bénéficient des capacités améliorées des institutions locales et nationales concernant la mise en œuvre des filets de protection sociale.

Activités essentielles

Activité 4: Assurer la fourniture de repas scolaires

57. Le PAM fournira des repas scolaires pour augmenter l'apport alimentaire et le taux de fréquentation des enfants d'âge scolaire dans le primaire. Le PAM continuera de travailler avec le Ministère de l'éducation pour jeter les bases d'une redynamisation du programme national de repas scolaires⁵⁸. Les écoles sont une plateforme de changement pour de nombreux objectifs de développement du Yémen, tels que ceux qui sont liés à l'éducation, à la santé, à l'égalité entre les sexes et à la nutrition. Il est donc crucial que les écoles restent ouvertes et opérationnelles et que les enfants viennent en classe.
58. Avec le Ministère de l'éducation et d'autres partenaires, le PAM œuvrera à la mise en place d'un système d'établissement de rapports et de suivi qui soit pris en charge par le pays et attentif à la problématique hommes-femmes. Le PAM coordonnera son action avec l'UNICEF et les ONG partenaires pour prôner des actions complémentaires, notamment la mise en place d'installations nécessaires à l'approvisionnement en eau, à l'assainissement et à l'hygiène et de matériel pédagogique dans les écoles. Le PAM et ses partenaires intensifieront la sensibilisation concernant la rémunération et la formation des enseignants afin d'assurer une éducation de qualité. Le programme de repas scolaires sera lié autant que possible à l'activité 5 (voir ci-après), afin d'aider les communautés à remettre en état les infrastructures scolaires endommagées. Le PAM s'efforcera de tirer parti de travaux relatifs aux comportements fondés sur des données différenciées par sexe et de l'approche de communication visant à faire évoluer la société et les comportements, élaborée dans le cadre de l'activité 3 pour introduire l'éducation à la nutrition dans les écoles.
59. Le PAM expérimentera divers modèles complémentaires ou de substitution pour la distribution de repas scolaires, notamment la fourniture de repas chauds, l'achat accru de produits frais locaux et des activités adaptées aux besoins des adolescents et des adolescentes pour surmonter les obstacles à la fréquentation scolaire et à l'achèvement des cycles d'études (y compris le cycle secondaire).

Activité 5: Soutenir la remise en état des infrastructures communautaires et des moyens d'existence grâce à l'assistance alimentaire pour la création d'actifs

60. En travaillant avec les ONG partenaires et le fonds social pour le développement, le PAM fournira des activités 3A et AAF aux ménages exposés à l'insécurité alimentaire tout en assurant la remise en état des infrastructures et des moyens d'existence des communautés. Ces activités favoriseront l'égalité entre les hommes et les femmes pour ce qui est de l'accès aux ressources et de leur contrôle. Les normes de qualité applicables à la remise en état des infrastructures communautaires et sociales telles que les écoles et les dispensaires seront respectées. Les travaux seront confiés à des ingénieurs qualifiés. Cette activité s'appuiera sur l'expérience réussie de l'ERRY, qui continuera d'être mis en œuvre par les quatre organismes participants.

⁵⁸ Le Yémen fait partie de l'initiative visant les repas scolaires et la protection sociale dans la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord, dirigée par le PAM, et de l'initiative visant les compétences pratiques et l'éducation civique, dirigée par l'UNICEF.

61. En plus de l'ERRY, le PAM travaillera avec le fonds social pour le développement à la mise en œuvre d'activités assurant l'harmonisation du ciblage et des modalités d'assistance de manière à contribuer au renforcement du fonds.
62. Les activités s'inspireront des plans de résilience communautaire appuyés par le fonds social pour le développement et le PNUD. Des approches de planification participative seront utilisées pour veiller à ce que les actifs et la formation répondent aux besoins des communautés. Des comités communautaires inclusifs, à composition hommes-femmes équilibrée, favoriseront la participation équitable d'hommes et de femmes à la conception et la mise en œuvre des activités. Étant donné que les femmes ont des responsabilités plus lourdes que les hommes concernant la santé, la nutrition et l'éducation de leurs enfants, le PAM étudiera la manière d'aider les femmes rurales en leur proposant des activités AAF et en encourageant l'apprentissage du calcul, l'alphabétisation, l'éducation à la nutrition et l'acquisition de compétences pratiques pour leur donner plus d'autonomie et soutenir leur ménage⁵⁹.

Effet direct stratégique 4: Les partenaires internationaux et nationaux sont aidés dans leurs efforts pour soutenir les populations du Yémen et maintenir les services essentiels

63. Cet effet direct représente l'appui que le PAM fournit à ses partenaires au Yémen et contribue à la réalisation de l'objectif stratégique 4 du plan d'intervention humanitaire pour le Yémen (mettre en œuvre une intervention humanitaire fondée sur le respect de certains principes, multisectorielle, coordonnée et inclusive qui rende des comptes aux personnes les plus vulnérables au Yémen et plaide efficacement en leur faveur, avec une mobilisation accrue des partenaires nationaux).

Domaines d'action privilégiés

64. Cet effet direct stratégique est centré sur les interventions face aux crises.

Produits escomptés

65. Quatre produits permettront d'obtenir l'effet direct attendu:
- Les populations touchées par la crise bénéficient de la disponibilité de services aériens d'aide humanitaire qui permettent le déplacement du personnel humanitaire et la mise en œuvre de l'assistance humanitaire au Yémen.
 - Les populations touchées par la crise bénéficient des capacités accrues des partenaires de l'action humanitaire grâce à la fourniture d'une coordination et d'un appui sur le plan logistique.
 - Les populations touchées par la crise bénéficient des capacités améliorées des partenaires de l'action humanitaire grâce à la fourniture de services et d'une coordination de technologies de l'information et des communications.
 - Les populations touchées par la crise bénéficient des capacités opérationnelles accrues des partenaires de l'action humanitaire grâce à la fourniture de services bilatéraux.

Activités essentielles

Activité 6: Fournir des services aériens par l'intermédiaire des Services aériens d'aide humanitaire des Nations Unies

66. L'UNHAS fournit des services de transport aérien sûrs et fiables et le dispositif nécessaire pour l'évacuation du personnel humanitaire, le cas échéant. L'UNHAS permet à plus de 60 organismes humanitaires opérant au Yémen d'atteindre les populations touchées par le

⁵⁹ En coordination avec l'initiative d'acquisition de compétences pratiques et d'éducation civique dirigée par l'UNICEF, et s'adressant surtout aux jeunes.

conflit, en transportant du personnel humanitaire et des cargaisons légères et urgentes. Les services de l'UNHAS se poursuivront jusqu'à la reprise vers le pays de services aériens commerciaux sûrs et fiables.

Activité 7: Module de la logistique

67. Le module de la logistique comble les lacunes en matière de logistique, facilite l'accès à une plateforme de services communs et permet à plus de 60 organisations de déployer leurs activités au Yémen. Le module facilite les largages aériens de matériel humanitaire de Djibouti à Sanaa, en coordination avec l'UNHAS, coordonne le transport de passagers et de cargaisons à destination et en provenance du Yémen sur des bateaux affrétés par le PAM, organise le transport terrestre de matériel de secours dans tout le Yémen et permet, en tant que de besoin, l'entreposage temporaire de cargaisons humanitaires. Ce module fournit aussi des services de coordination et de gestion de l'information destinés à réduire le plus possible la duplication d'efforts et à soutenir la prise de décisions opérationnelles parmi les parties prenantes.

Activité 8: Module des télécommunications d'urgence

68. Sur la base des besoins de l'institution, le module des télécommunications d'urgence offre un appui sûr en matière de télécommunications, des plateformes internet, la connectivité et des services connexes, un appui technique et un contrôle des infrastructures de TI à la demande, ainsi que les infrastructures de TI nécessaires dans le cadre de l'intervention visant le choléra. Le module apportera également des améliorations plus importantes au niveau communautaire en favorisant l'accès général à Internet et aux services de TI, en collaboration avec le Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations Unies.

Activité 9: Prestation de services sur une base bilatérale

69. Le PAM fournira des services à la demande aux institutions partenaires (OMS, UNICEF, ONG, etc.), notamment la gestion d'un mécanisme de prêt renouvelable spécial permettant de couvrir les besoins en carburants et combustibles des partenaires, des hôpitaux, ainsi que des usines de traitement des eaux, et la construction de centres pour le traitement de la diarrhée, dans le cadre de l'intervention visant le choléra.

3.3. Stratégies en matière de transition et de retrait

70. Le PAM ne pourra probablement pas abandonner totalement ses activités d'assistance humanitaire au cours des deux prochaines années; toutefois, des investissements ciblés réguliers dans la résilience, le relèvement et la remise en état des systèmes et des services locaux et nationaux sont une condition indispensable à l'instauration de la paix. Le PAM contribue à ces investissements. À cet effet, il met en œuvre des stratégies robustes permettant de faire passer certains bénéficiaires de l'assistance non conditionnelle à l'assistance assortie de conditions; il renforce son action prioritaire sur la prévention, surtout dans le domaine de la nutrition; et il renforce les liens entre l'assistance du PAM et les filets de sécurité nationaux.
71. Le présent PSPP veillera à assurer une transition réussie vers le relèvement en fournissant un suivi régulier des marchés et de la situation de la sécurité alimentaire et de la nutrition; le renforcement des capacités nationales en matière de programmes de repas scolaires; la mise à l'essai de filets de sécurité sociale à dimension nutritionnelle et tenant compte de la parité hommes-femmes pour la prévention de la malnutrition; des investissements accrus dans des plateformes de livraison efficaces et durables susceptibles d'être adoptées par les partenaires et les programmes nationaux; le renforcement des capacités nationales en matière d'évaluation de la vulnérabilité, la collecte de données et la production de données factuelles; et l'élaboration de stratégies de communication visant à faire évoluer la société

et les comportements, qui contribuent à l'amélioration des effets directs sur la nutrition, de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes.

4. Modalités d'exécution

4.1. Analyse des bénéficiaires

72. Le présent PSPP est le résultat d'un exercice consultatif de hiérarchisation des priorités, éclairé par le suivi permanent des risques de famine et par des enquêtes SMART⁶⁰. Il accorde la priorité aux populations en situation d'insécurité alimentaire grave ou souffrant de malnutrition modérée. Le ciblage des bénéficiaires se fondera sur des critères géographiques et sur la situation des ménages, c'est-à-dire que les districts les plus vulnérables recevront la priorité et que, dans ces derniers, les bénéficiaires de l'activité 1 (assistance alimentaire générale) seront déterminés sur la base d'indicateurs indirects et du dépistage dans les dispensaires⁶¹. Le ciblage géographique au titre de l'effet direct stratégique 3 reflétera les priorités du module de l'éducation et les possibilités d'activités complémentaires par le truchement de partenaires.
73. Ce PSPP sera mis en œuvre dans les zones désignées comme prioritaires par le module de la sécurité alimentaire et de l'agriculture ainsi que les modules de la nutrition et de l'éducation, à l'exception du traitement de la malnutrition, qui sera mis en œuvre dans tout le pays pour compléter le traitement de la malnutrition sévère, assuré par l'UNICEF.
74. Les ménages bénéficiaires peuvent recevoir une ou plusieurs formes d'assistance, comme suit:
- *Activités 1 et 5:* Les ménages au sein des communautés ciblées recevront une assistance alimentaire, assortie ou non de conditions, en fonction de leur vulnérabilité et des moyens dont ils disposent pour participer aux programmes d'assistance alimentaire conditionnelle.
 - *Activité 2:* Toutes les filles et les femmes enceintes et allaitantes et tous les enfants de moins de deux ans vivant dans les communautés où les taux de malnutrition aiguë globale dépassent 10 pour cent recevront des produits nutritionnels spécialisés pour prévenir la malnutrition. Toutes les filles et les femmes enceintes et allaitantes et tous les enfants de moins de cinq ans souffrant de malnutrition aiguë modérée seront admis à bénéficier d'un traitement contre la malnutrition aiguë auprès des dispensaires dans tout le pays.
 - *Activité 3:* Toutes les filles et les femmes enceintes et allaitantes et tous les enfants de moins de 2 ans dans des zones pilotes sélectionnées⁶² qui reçoivent une assistance pour la prévention recevront des transferts d'espèces assortis de conditions, en plus des produits nutritionnels spécialisés fournis au titre de l'activité 2. Les femmes bénéficiaires recevront une aide jusqu'à la fin de la période de grossesse ou d'allaitement, et les enfants bénéficieront d'une assistance pendant les 1 000 premiers jours de la vie.
 - *Activité 4:* Tous les enfants d'âge scolaire fréquentant des écoles primaires dans les districts ciblés caractérisés par de forts taux d'insécurité alimentaire désignés comme prioritaires par le module de l'éducation recevront une collation les jours où ils seront

⁶⁰ SMART désigne le suivi et l'évaluation normalisés des phases de secours et de transition.

⁶¹ Le PAM est attentif aux inégalités au sein des ménages et en tient compte pour répondre de manière différenciée aux besoins, aux priorités et aux conditions des femmes, des hommes, des filles et des garçons.

⁶² Les zones seront sélectionnées sur la base des taux de malnutrition chronique et de la disponibilité de services de santé.

présents en classe. Le ciblage des districts sera coordonné avec le Ministère de l'éducation et les partenaires du module de l'éducation.

75. Le PAM enregistrera les bénéficiaires dans une plateforme de gestion des bénéficiaires et des transferts (SCOPE ou système équivalent) et délivrera une carte personnalisée à chaque individu pris en charge. Chaque fois que cela sera possible, on aura recours à l'enregistrement des données biométriques.

EN MODE RÉVISION

TABLEAU 1: BÉNÉFICIAIRES DES TRANSFERTS DE VIVRES ET DES TRANSFERTS DE TYPE MONÉTAIRE PAR EFFET DIRECT STRATÉGIQUE ET PAR ACTIVITÉ

Effets directs stratégiques	Activités	2019						2020						Total 2019	Total 2020	Nombre total de bénéficiaires sur les deux années
		Femmes et filles			Hommes et garçons			Femmes et filles			Hommes et garçons					
		Enfants de 0 à 59 mois	Enfants de 5 à 18 ans	Adultes de plus de 18 ans	Enfants de 0 à 59 mois	Enfants de 5 à 18 ans	Adultes de plus de 18 ans	Enfants de 0 à 59 mois	Enfants de 5 à 18 ans	Adultes de plus de 18 ans	Enfants de 0 à 59 mois	Enfants de 5 à 18 ans	Adultes de plus de 18 ans			
1	1	656 000	1 392 000	1 880 000	672 000	1 480 000	1 920 000	626 800	1 330 000	1 796 000	642 000	1 414 000	1 834 400	8 000 000	7 643 200	8 000 000*
2	2	949 200	-	1 968 100	965 400	-	-	1 153 500	-	2 580 700	1 177 500	-	-	3 882 700	4 911 700	8 794 400
	3	49 100	104 500	141 000	50 600	110 900	143 900	49 100	104 500	141 000	50 600	110 900	143 900	600 000	600 000	1 200 000
3	4	-	387 700	-	-	514 000	-	-	510 000	-	-	676 100	-	901 700	1 186 100	1 186 100
	5	28 700	60 900	82 300	29 500	64 700	83 900	57 300	121 900	164 500	59 000	129 400	167 900	350 000	700 000	1 050 000
Total avec chevauchements		1 683 000	1 945 100	4 071 400	1 717 500	2 169 600	2 147 800	1 886 700	2 066 400	4 682 200	1 929 100	2 330 400	2 146 200	13 734 400	15 041 000	20 230 500
Total hors chevauchements		820 900	1 607 900	2 214 800	838 700	1 766 700	1 971 000	816 200	1 614 800	2 252 200	834 200	1 791 700	1 940 500	9 220 000	9 249 600	10 323 300

* Y compris 10 000 réfugiés et 400 000 personnes risquant d'être déplacées dans un avenir proche ou considérées comme souffrant d'insécurité alimentaire grave dans les communautés d'accueil, compris une réserve correspondant à 5 pour cent supplémentaires pour le cas où de nouveaux déplacements se produiraient.

4.2. Transferts

Transferts de produits alimentaires et transferts de type monétaire

76. Les valeurs des transferts reflètent les objectifs de chaque activité et sont conformes aux indications données par le module de la sécurité alimentaire et de l'agriculture. Au cours des deux prochaines années, le PAM vise à accroître les transferts de type monétaire (bons-produits et espèces) de 37 à 60 pour cent de la valeur totale des transferts (à l'exclusion du renforcement des capacités et de la prestation de services).
77. *Au titre de l'activité 1*, le PAM fournira des transferts en quantité suffisante pour couvrir les besoins alimentaires minimaux des ménages (2 100 kilocalories par jour et par personne). La valeur des transferts pourra être révisée la seconde année compte tenu des résultats des évaluations de la sécurité alimentaire. **Le PAM pourra également envisager de revoir le PSP à l'avenir pour y prévoir la distribution de rations d'aide immédiate afin de répondre aux besoins des populations nouvellement déplacées.** La valeur des transferts, quelle que soit la modalité (transferts en nature, bons-produits ou transferts de type monétaire), correspond à la valeur d'une ration de vivres. Pour les transferts de type monétaire, le PAM suivra les indications du module de la sécurité alimentaire et de l'agriculture et celles du groupe de travail sur l'assistance monétaire et les marchés. Celui-ci a proposé un assortiment alimentaire couvrant les besoins minimaux, qui est composé en fonction de l'assistance en nature et des prix pratiqués sur le marché. Les distributions en nature seront privilégiées dans les lieux où les marchés ne sont pas performants. Un nombre croissant de bénéficiaires, surtout dans les zones urbaines et semi-urbaines, recevront des bons-produits ou des transferts monétaires.
78. Le PAM sélectionnera les modalités sur la base de l'analyse de la sécurité alimentaire, des préférences des bénéficiaires et de l'analyse coût-efficacité et coût-efficience associée à des évaluations du contexte, des sexes spécifiques et de certains secteurs (marchés et finance). Le PAM conservera sa capacité de passer d'une modalité à l'autre en cas de modification des marchés et des conditions de sécurité dans des zones déterminées. D'après le document *"Inter-Agency Joint Case Study: Market Functionality and Community Perception of Cash-Based Assistance"* (décembre 2017), les espèces sont la modalité préférée des bénéficiaires, et elles ne posent pas de grands problèmes de protection⁶³. En outre, avec la mise en place des transferts de type monétaire, des précisions supplémentaires sur la dynamique interne des ménages, leurs dépenses, les rôles spécifiques des hommes et des femmes, et les préférences des bénéficiaires seront recueillies et utilisées pour améliorer la conception et l'exécution des programmes.
79. Le PAM a introduit des bons-produits physiques (papier) au Yémen en février 2016. Pour les bons-produits, le PAM recourt à une approche commerciale ("*business-to-business*") qui l'amène à signer des contrats avec des fournisseurs de denrées alimentaires, par exemple des importateurs ou des grossistes, qui gèrent des réseaux de détaillants et garantissent un approvisionnement régulier. Cette pratique réduit considérablement les délais et permet d'injecter des ressources dans l'économie locale. Les fournisseurs reçoivent une indication préalable de la demande totale produite par les bons, ce qui leur permet d'importer et de prépositionner des denrées à l'intention des détenteurs de bons sans compromettre les stocks achetés dans le cadre de leurs transactions commerciales habituelles. Le lancement de SCOPE permettra au PAM de remplacer les bons en papier par des bons électroniques.

⁶³ Il n'y avait pas de différences sensibles entre les préférences des hommes de la communauté d'accueil, des femmes de la communauté d'accueil, des hommes déplacés, des femmes déplacées, des hommes de retour chez eux et des femmes de retour chez elles. Les préférences par groupe d'âge n'ont pas été évaluées.

80. Le PAM déploiera les transferts de type monétaire dans des zones où les marchés sont assez performants pour supporter l'introduction de ressources en espèces que les ménages peuvent dépenser comme ils le veulent pour satisfaire leurs besoins alimentaires. Les transferts monétaires seront effectués par des prestataires locaux de services financiers, en sous-traitance⁶⁴. Le PAM vise à introduire l'identification biométrique au point d'échange des bons durant le PSPP.
81. *Au titre de l'activité 2*, on donnera aux enfants âgés de 6 à 59 mois qui reçoivent un traitement pour la malnutrition aiguë un supplément nutritionnel prêt à consommer, le Plumpy'Sup, qui fournit 535 kilocalories par jour pendant 90 jours en moyenne. Les filles et les femmes enceintes et allaitantes souffrant de malnutrition aiguë recevront une ration à emporter mensuelle de 6 kilogrammes de farine composée enrichie, le SuperCereal Plus, pendant une moyenne de 180 jours, à partir du deuxième trimestre de grossesse et pendant une période d'allaitement de six mois. La ration journalière de 200 grammes de SuperCereal Plus fournit 820 kilocalories ainsi que des micronutriments pour réduire le déficit en nutriments et traiter la malnutrition aiguë. Par l'intermédiaire d'activités de prévention de la malnutrition, les enfants âgés de 6 à 23 mois recevront une ration mensuelle de 1,5 kilogramme d'un supplément nutritif à base de lipides, le LNS-MQ, qui fournit un apport journalier de 281 kilocalories et des micronutriments essentiels, notamment du fer. Les filles et les femmes enceintes et allaitantes recevront une ration mensuelle de 6 kilogrammes de SuperCereal, à partir du deuxième trimestre de grossesse et pendant une période d'allaitement de six mois afin de prévenir la malnutrition et les carences en micronutriments.
82. *Au titre de l'activité 3*, les filles et les femmes enceintes et allaitantes et les personnes qui prennent soin d'enfants de moins de 2 ans qui participent à l'initiative pilote recevront un complément en espèces de 0,23 dollar par personne et par jour, assorti de conditions.
83. *Au titre de l'activité 4*, les enfants recevront des collations enrichies en micronutriments (100 grammes de biscuits à haute teneur énergétique dans le Sud et 100 grammes de barres à base de dattes dans le Nord), distribués à l'école. Les produits de base seront achetés localement ou dans la région si la production locale ne peut satisfaire les besoins. L'assortiment alimentaire tient compte des conditions climatiques et de leur effet sur le stockage.
84. *Au titre de l'activité 5*, les participants aux activités 3A et AAF recevront en moyenne 6 dollars par jour, et leur participation moyenne s'étalera sur 102 jours par an. Les ménages disposeront ainsi d'un revenu suffisant pendant la période de soudure pour combler la pénurie d'aliments et couvrir d'autres dépenses-, **y compris l'épargne nécessaire à leur rétablissement**. Les activités liées à l'assistance alimentaire pour la formation dureront un an maximum.

⁶⁴ L'intervention tiendra compte des conditions diverses dans lesquelles se trouvent les bénéficiaires au départ, par exemple les obstacles dont les femmes doivent venir à bout pour accéder aux services financiers, par rapport aux hommes, que ce soit en termes d'actifs (en liaison avec l'héritage) ou d'obstacles liés aux technologies de l'information et des communications (accéder aux dispositifs ou en avoir le contrôle de manière indépendante).

TABEAU 2: RATIONS ALIMENTAIRES (grammes/personne/jour) ET VALEUR DES TRANSFERTS DE TYPE MONÉTAIRE (dollars/personne/jour) PAR EFFET DIRECT STRATÉGIQUE ET PAR ACTIVITÉ

	Effet direct stratégique 1	Effet direct stratégique 2						Effet direct stratégique 3		
	Activité 1	Activité 2				Activité 3		Activité 4		Activité 5
Type de bénéficiaires	Insécurité alimentaire grave	Traitement de la malnutrition aiguë modérée (enfants)	Prévention de la malnutrition aiguë (enfants)	Traitement de la malnutrition aiguë (filles et femmes enceintes et allaitantes)	Prévention de la malnutrition aiguë (filles et femmes enceintes et allaitantes)	Prévention du retard de croissance (filles et femmes enceintes et allaitantes)	Prévention du retard de croissance (enfants)	Enfants d'âge scolaire (Sud)	Enfants d'âge scolaire (Nord)	Activités 3A/AAF
Modalité	Vivres, bons-produits ou transferts de type monétaire	Vivres	Vivres	Vivres	Vivres	Vivres, espèces	Vivres			
Farine de blé enrichie	417									
Légumes secs	56									
Huile végétale enrichie	41									
Sel iodé	3									
Sucre	14									
Plumpy/Sup		100								
SuperCereal					200					
SuperCereal Plus				200						
Plumpy/Doz			50							
Biscuits à haute teneur énergétique								100		
Barres à base de dattes									100	
Total kcal/jour	2 100	535	255	820	752			450	465	
% kcal d'origine protéique	8,6	10,5	10	17	16			11	4	

TABEAU 2: RATIONS ALIMENTAIRES (*grammes/personne/jour*) ET VALEUR DES TRANSFERTS DE TYPE MONÉTAIRE (*dollars/personne/jour*) PAR EFFET DIRECT STRATÉGIQUE ET PAR ACTIVITÉ

	Effet direct stratégique 1	Effet direct stratégique 2						Effet direct stratégique 3		
	Activité 1	Activité 2				Activité 3		Activité 4		Activité 5
Type de bénéficiaires	Insécurité alimentaire grave	Traitement de la malnutrition aiguë modérée (enfants)	Prévention de la malnutrition aiguë (enfants)	Traitement de la malnutrition aiguë (filles et femmes enceintes et allaitantes)	Prévention de la malnutrition aiguë (filles et femmes enceintes et allaitantes)	Prévention du retard de croissance (filles et femmes enceintes et allaitantes)	Prévention du retard de croissance (enfants)	Enfants d'âge scolaire (Sud)	Enfants d'âge scolaire (Nord)	Activités 3A/AAF
Modalité	Vivres, bons-produits ou transferts de type monétaire	Vivres	Vivres	Vivres	Vivres	Vivres, espèces	Vivres			
Bons-produits (<i>dollars/personne/jour</i>)	0,34									
Transferts de type monétaire (<i>dollars/personne/jour</i>)	0,46*					0,23				0,56
Nombre de jours d'alimentation par an	360	90	90	180	180	180	180	264	264	180

* Équivalent en espèces, seulement pour les bénéficiaires ne recevant pas de vivres ou de bons-produits.

TABLEAU 3: TOTAL DES BESOINS EN VIVRES/ TRANSFERTS DE TYPE MONÉTAIRE ET LEUR VALEUR		
Produits alimentaires/ transferts de type monétaire	Total (en tonnes)	Total (en dollars)
Céréales	1 532 990	348 565 277 564 691
Légumes secs	204 399	99 542 237 541 162
Huile et matières grasses	150 574	152 225 575 222 228
Aliments composés et mélanges	234 253	246 939 471
Autres	62 776	22 450 341 448 629
Total (produits alimentaires)	2 184 991	869 722 901 716 180
Bons-produits		253 552 476
Transferts de type monétaire et bons-produits		968 870 060 1 222 422 536
Total (valeur des produits alimentaires et des transferts de type monétaire)	2 184 991	2 092 145 437 138 717

Renforcement des capacités

85. La paix est une condition nécessaire à la réalisation des ODD au Yémen. En l'absence de la paix, le PAM se concentre principalement sur le renforcement des capacités visant les services essentiels, le soutien aux moyens d'existence et les filets de sécurité au niveau communautaire, tout en intégrant une approche visant à faire évoluer les relations hommes-femmes dans toutes ses activités.
86. Il s'agit notamment d'élaborer et de tester des programmes de prévention de la malnutrition susceptibles d'être adoptés et transposés à plus grande échelle par les institutions nationales dans un scénario d'après-conflit; d'élaborer ou de réformer les filets de sécurité (enregistrement des bénéficiaires, ciblage, suivi et évaluation, dispositifs de prestation, etc.) et de veiller à leur compatibilité avec les programmes nationaux; de perfectionner les évaluations de la vulnérabilité; et de soutenir les capacités locales en matière de mise en œuvre de programmes nutritionnels, notamment par l'organisation de campagnes de sensibilisation qui utilisent les centres de santé et les écoles comme relais.
87. Cette approche augmentera également la participation des communautés locales à la gestion des repas scolaires, de la nutrition, des activités 3A et AAF pour assurer la durabilité, l'appropriation locale et l'investissement dans les capacités des partenaires coopérants locaux.

4.3. Chaîne d'approvisionnement

88. Dans le cadre du présent PSPP, le PAM poursuivra la consolidation de sa stratégie relative à la chaîne d'approvisionnement, qui sera régulièrement ajustée pour tenir compte des changements intervenant dans l'environnement opérationnel. La chaîne d'approvisionnement dépend d'une planification rigoureuse et d'une gestion efficiente des ressources permettant de surmonter l'imprévisibilité des financements et la longueur du délai qui s'écoule entre l'achat et la distribution (jusqu'à quatre mois). Les produits sont

importés, acheminés par voie maritime aux ports d'Al Hudaydah, d'Aden et de Saleef; Al Hudaydah possède la plus forte capacité et dessert surtout les régions septentrionales tandis que le port d'Aden dessert le Sud. Les achats du PAM s'effectueront auprès des plateformes du Mécanisme de gestion globale des vivres, ce qui raccourcit considérablement les délais d'exécution. Le PAM a entrepris de renforcer les capacités nationales de mouture en aidant à la remise en état des installations endommagées ou inopérantes des meuneries pour la farine de blé. Au besoin, le PAM affrète des navires pour acheminer des produits en provenance des plateformes de Djibouti et Berbera (Somalie). Le PAM explore continuellement d'autres options offertes par le réseau dans toute la région en tant que mesure de préparation aux situations d'urgence. Le succès de la chaîne d'approvisionnement dépend de l'intensification des services commerciaux disponibles aux points d'entrée dans le pays. **En outre, et pour tenir compte de considérations environnementales, le PAM prend des mesures visant à réduire les effets négatifs des activités sur l'environnement, notamment en réduisant les transports grâce au regroupement des distributions générales de vivres et des rations nutritionnelles, en augmentant la taille des produits nutritionnels et en limitant au minimum le nombre des sacs au cours de la mouture.**

89. Le conflit en cours rend très difficiles les livraisons intérieures et coupe le pays en deux zones opérationnelles, l'une au nord et l'autre au sud; la ligne de front étant mouvante, des négociations et des ajustements importants sont nécessaires. La planification internationale et régionale de l'approvisionnement doit être souple, et des changements importants dans l'environnement opérationnel pourraient augmenter les coûts opérationnels. Le PAM coordonne tous les déplacements avec les autorités compétentes et suit rigoureusement les procédures d'habilitation de sécurité. Des outils de suivi et des modes opératoires normalisés ont été mis au point à cet effet.
90. Les capacités d'entreposage sont situées dans les plateformes primaires d'Al Hudaydah, de Sanaa et d'Aden, avec des points de livraison avancés supplémentaires dans des gouvernorats tels qu'Ibb et Sa'ada pour permettre le prépositionnement immédiat de produits, indispensable pour atténuer les effets des restrictions d'accès. Le PAM continuera de prôner un accès libre à des couloirs humanitaires, la facilitation des importations alimentaires commerciales et la livraison sûre d'une aide aux bénéficiaires dans tout le Yémen.

4.4. Capacité du bureau de pays et profil du personnel

91. Pour mettre en œuvre le PSPP, le PAM étendra sa présence sur le terrain, passant de cinq bureaux auxiliaires (à Sanaa, Sa'ada, Ibb, Hudaydah et Aden) à éventuellement sept (en ajoutant Mukkala et Mareb). Le bureau de pays augmentera ses capacités en matière d'activités nutritionnelles, d'activités 3A et AAF, de repas scolaires et de transferts de type monétaire en se dotant de personnel supplémentaire recruté sur le plan international et national. D'autres investissements dans les ressources humaines seront faits pour permettre au bureau de pays de passer de l'opération d'urgence et des opérations spéciales en cours actuellement au PSPP. La priorité accordée au développement professionnel du personnel recruté sur le plan national et international restera élevée, de même que l'attention portée à la sécurité et au bien-être du personnel dans un environnement et des conditions de vie extrêmement difficiles, caractérisés par des frappes aériennes continues et une mobilité limitée aux zones non touchées par le conflit.

4.5. Partenariats

92. Le PAM travaille avec les institutions nationales, les organismes des Nations Unies, les ONG et d'autres partenaires. Les partenariats couvrent les activités menées dans le cadre du PSPP, telles que décrites dans les paragraphes ci-après:

93. *Activité 1:* Le PAM agira en collaboration avec les partenaires du module de la sécurité alimentaire et de l'agriculture, notamment les ONG locales et internationales, le projet de repas scolaires, les humanitaires présents sur place et le HCR pour déterminer les bénéficiaires et distribuer l'assistance. Le PAM et les partenaires du module de la sécurité alimentaire et de l'agriculture utilisent des évaluations conjointes et des approches communes en matière de hiérarchisation des priorités; ils tirent parti de leur complémentarité dans les activités d'assistance alimentaire aux ménages exposés à une grave insécurité alimentaire. Le PAM appuiera le fonds d'assistance sociale afin d'améliorer le ciblage et l'enregistrement des bénéficiaires ainsi que le dispositif d'assistance monétaire.
94. *Activités 2 et 3:* Le PAM collaborera avec le Ministère de la santé publique et de la population, l'UNICEF, des ONG, l'OMS et les modules de la nutrition, de l'eau de l'assainissement et de l'hygiène, de la sécurité alimentaire et de l'agriculture ainsi que le module de la santé pour mettre en œuvre les activités de traitement et de prévention. Le PAM fournira un traitement pour la malnutrition aiguë modérée, tandis que l'UNICEF et l'OMS s'occuperont de la malnutrition aiguë sévère. Le PAM utilisera les évaluations menées dans le cadre du module de la sécurité alimentaire et de l'agriculture et du module de la nutrition pour étayer le ciblage des activités de prévention et sa stratégie de communication visant à faire évoluer la société et les comportements. Le PAM s'appuie sur l'OMS et l'UNICEF pour fournir des services complémentaires aux centres de santé et contribuer à la fourniture de matériel didactique sur la nutrition. Le PAM s'efforcera autant que possible de collaborer avec le Comité national de la femme au Yémen.
95. *Activité 4:* Le PAM travaillera en étroite collaboration avec le Ministère de l'éducation, l'UNICEF, le module de l'éducation, des ONG ainsi que ses partenaires du module de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène et du module de la sécurité alimentaire et de l'agriculture. Le PAM fournira des repas aux écoles désignées comme prioritaires par le module de la sécurité alimentaire et de l'agriculture et par le module de l'éducation, tandis que les partenaires énumérés ci-dessus assureront la disponibilité de services relatifs à l'eau, à l'assainissement et à l'hygiène dans les écoles, de programmes éducatifs et de matériel didactique ainsi que d'infrastructures adéquates.
96. *Activité 5:* Le PAM collaborera avec la FAO, le PNUD, l'OIT, le fonds social pour le développement et le module de la sécurité alimentaire et de l'agriculture en s'appuyant sur l'avantage comparatif de chacun des partenaires. Le PAM aidera le PNUD à élaborer des plans de résilience communautaire et à harmoniser les activités favorisant les moyens d'existence. Les évaluations de l'ERRY ont souligné l'avantage du PAM quant à la mise en œuvre des activités 3A, tandis que les partenaires fournissent un appui appréciable dans le domaine de l'agriculture, du travail et de la formation professionnelle.
97. *Le système d'action groupée:* Le PAM dirige le module de la logistique et le module des télécommunications d'urgence et codirige le module de la sécurité alimentaire et de l'agriculture avec la FAO. Le PAM est un membre et un conseiller technique essentiels du module de la nutrition et participe au module de l'éducation et à celui de la protection. Le PAM dirige le module du redressement rapide et accueillera dans ses locaux le coordonnateur du groupe de travail sur l'assistance monétaire au Yémen.

5. Gestion de la performance et évaluation

5.1. Modalités de suivi et d'évaluation

98. Le PAM est déterminé à favoriser l'exécution en temps voulu et la bonne qualité des fonctions de suivi et d'établissement de rapports au Yémen. En 2019, le Bureau de l'évaluation réalisera une évaluation de l'intervention d'urgence majeure coordonnée au niveau central du présent PSPP afin d'orienter les stratégies et les programmes futurs et de

satisfaire aux conditions d'obligation redditionnelle concernant la performance, les résultats, la couverture, la cohérence et l'articulation du portefeuille global du PAM dans le pays. Cet exercice sera complété par une évaluation décentralisée de certaines activités, qui mettra en évidence les besoins en matière de données factuelles et d'apprentissage du PAM et de ses partenaires. Durant le PSPP, le PAM se concentrera sur la nécessité de parvenir au degré voulu de prise en compte de la problématique hommes-femmes dans le suivi et l'évaluation pour pouvoir répondre précisément aux besoins des femmes, des hommes, des filles et des garçons au Yémen; sur l'amélioration de la qualité des données, des outils et des capacités de suivi du PAM et de ses partenaires; et, enfin, sur la consolidation des efforts conjoints de suivi dans tout le système.

99. Le PAM continuera d'assurer un suivi conjoint avec ses partenaires et de mener un suivi sur les lieux de distribution, qui sera confié à des agents du PAM ou à des sociétés travaillant pour le compte de tierces parties. Le PAM coopérera pour recouper ses conclusions avec les sociétés engagées par les donateurs pour effectuer le suivi. Le PAM dirige le suivi post-distribution au moyen d'enquêtes par téléphone portable menées par des centres d'appel spécifiques, à Amman et Sanaa. En outre, un système de notification par SMS sera établi pour les écoles et les centres de santé qui participent aux activités du PAM, afin d'assurer une communication adéquate des informations. Une ligne téléphonique gratuite est en place depuis 2016 pour permettre aux bénéficiaires de fournir un retour d'information, le PAM se chargeant d'établir les mesures à prendre et leur ordre de priorité. Le suivi à distance est traité par des hommes et des femmes pour veiller à ce que les bénéficiaires, hommes et femmes, soient à l'aise pour décrire ce dont ils ont besoin.
100. Avec les partenaires du module de la sécurité alimentaire et de l'agriculture, le PAM continuera à surveiller les tendances de la sécurité alimentaire au niveau des districts par le biais du système de suivi des risques de famine. Le PAM utilise des méthodes de collecte de données à distance à travers des exercices d'analyse et cartographie de la vulnérabilité réalisés par téléphone portable, afin de surveiller la sécurité alimentaire des ménages et le prix des principales denrées qu'ils consomment. Le PAM renforcera le suivi pour analyser la dynamique au sein du ménage et les problèmes de sécurité alimentaire et de nutrition qui touchent les divers membres du ménage. Le PAM continuera aussi de déployer des outils d'évaluation rapide ciblant les personnes récemment déplacées, afin de favoriser la livraison en temps voulu de l'assistance d'urgence. Le PAM lancera des campagnes dans les médias afin de sensibiliser la population à l'existence d'une assistance et de prestations sociales, en différenciant les produits pour tenir compte des besoins spécifiques des femmes, des hommes, des filles et des garçons. Par ailleurs, le PAM continuera d'appliquer des approches participatives dans ses activités auprès des communautés locales, veillant ainsi à ce que ses interventions soient axées sur les besoins et spécifiques au contexte, qu'elles garantissent la cohésion sociale et aboutissent à des effets directs équitables qui favorisent l'autonomisation. Depuis 2018, la classification au titre de l'IPC a été faite au niveau du district; cette analyse continuera à surveiller régulièrement les tendances de la sécurité alimentaire et à classer les districts en fonction de leur vulnérabilité.
- 100.101. Conformément à son engagement à l'égard des principes humanitaires et des principes relatifs à la protection, le PAM veille à ce que toute l'assistance soit fournie d'une manière sûre et digne et qu'elle soit accessible aux personnes en ayant le plus besoin. Diverses mesures sont appliquées pour assurer la protection et la responsabilisation à l'égard des populations touchées: le PAM veille à ce que les partenaires coopérants prévoient dans leur budget le coût des assistants chargés de recevoir les plaintes sur les sites de distribution et de signaler les problèmes de protection à leurs responsables. Le PAM organise également des séances de sensibilisation consacrées à la protection et à la responsabilisation envers les populations touchées dans les bureaux de terrain pour que les sites de distribution**

soient sûrs et accessibles aux personnes qui en ont le plus besoin. Chaque fois que le PAM est informé d'un incident mettant en jeu la protection, il prend contact avec le partenaire coopérant concerné et lui demande d'agir ou de transmettre l'affaire au module de la protection. Le PAM participe au groupe de travail sur la participation des communautés et a activement contribué à l'élaboration d'enquêtes auprès des bénéficiaires et des communautés locales visant à mieux comprendre si l'aide parvient à ceux qui en ont besoin, la manière dont elle pourrait être encore améliorée et ce que les organismes humanitaires peuvent faire pour associer davantage les communautés locales.

5.2. Gestion des risques

~~101.~~**102.** Le PAM a intensifié ses efforts de planification préalable dans le cadre d'un plan opérationnel renforcé et de mesures assurant la continuité des opérations qui permettraient de gérer la situation à distance en cas de détérioration de la sécurité. Le PAM établit et tient à jour un registre des risques, en déterminant des mesures d'atténuation pour être à même de faire face à toute évolution de la situation en matière de sécuritaire ou sur les plans politique et économique.

Risques contextuels

~~102.~~**103.** *Financement insuffisant de l'assistance destinée à sauver des vies:* L'impossibilité de fournir une assistance vitale aura pour effet d'aggraver encore la situation pour ce qui est de l'insécurité alimentaire grave et de la malnutrition. Le PAM pourrait avoir besoin de réduire les rations pour adapter son intervention aux ressources disponibles. Dans un scénario extrême, le PAM devrait limiter son assistance aux zones sujettes à un risque élevé de famine, identifiées conjointement par les divers modules d'action groupée.

~~103.~~**104.** *Accès aux populations vulnérables touchées:* L'insécurité, les normes discriminatoires à l'encontre des femmes et le poids de la bureaucratie sont susceptibles de faire obstacle à l'acheminement de l'assistance humanitaire tant à l'entrée qu'à l'intérieur du pays, empêchant ainsi le PAM d'atteindre les bénéficiaires ciblés. En vue d'atténuer ce risque, le PAM continuera de travailler en étroite collaboration avec les partenaires de l'action humanitaire et la communauté des donateurs pour faire accepter le principe d'un accès humanitaire sans restriction.

~~104.~~**105.** *Chaîne d'approvisionnement:* La fermeture des ports peut entraver la livraison des cargaisons humanitaires acheminées par voie maritime. Le PAM a mis au point des plans d'urgence qui pallient l'éventuelle fermeture des ports ou toute perturbation grave de leur fonctionnement. L'organisation renforcera la planification de l'approvisionnement international et régional tout en diversifiant les points d'entrée et les couloirs régionaux utilisés pour la livraison et l'expédition des vivres. Le PAM s'efforcera d'accroître sa capacité d'entreposage, de prépositionner des stocks alimentaires et, autant que possible, de créer des points de distribution d'urgence.

Risques programmatiques

~~105.~~**106.** *Corruption et fraude:* Programmer de grandes quantités de ressources dans un environnement peu sûr augmente le risque de fraude, de détournement de l'aide, d'interférence politique et de corruption. Pour atténuer ces risques, le bureau de pays a un responsable de la conformité, tandis que l'équipe chargée de la base de données de suivi des produits alimentaires enregistre les déplacements de produits du point d'expédition au point de distribution. Un centre d'appel prend le relais une fois la marchandise livrée aux partenaires coopérants, et le dépistage d'éventuels manquements ou détournements est confié à des agents engagés par une tierce partie. Afin de diminuer les risques de dépendance, le PAM a modifié, en la rendant plus égale, la répartition des denrées alimentaires entre les divers partenaires, sur la base de leur performance. Enfin,

l'amélioration des mécanismes qui permettent aux bénéficiaires de fournir un retour d'information contribuera à atténuer ce risque.

106.107. *Mise en place des transferts de type monétaire:* En l'absence d'un environnement porteur, les transferts de type monétaire peuvent être à l'origine de problèmes divers – pénurie de l'offre, valeur de transfert inadéquate, détournement ou faux et usage de faux. Ces risques peuvent être atténués au moyen d'un travail constant de suivi des marchés, d'harmonisation de la valeur des transferts avec les autres partenaires, de mise en place d'un système d'enregistrement biométrique et d'échange et d'ajustement de la valeur des transferts pour tenir compte de l'inflation et du passage à l'assistance en nature en tant que de besoin.

Risques institutionnels

107.108. *Risque d'atteinte à la réputation du PAM:* La nature complexe de la crise et l'ampleur de l'opération entraînent un risque d'atteinte à la réputation du PAM au cas où celui-ci ne parviendrait pas à réduire les poches de famine ou à mener à bien efficacement une intervention d'importance cruciale. Pour atténuer ce risque, le PAM continuera d'investir dans la qualité de l'exécution de ses programmes tout en maintenant son plaidoyer auprès de tous les acteurs en faveur d'un accès sans restriction, de l'obligation de rendre des comptes, de la neutralité et de l'indépendance opérationnelle.

6. Des ressources axées sur les résultats

6.1. Budget de portefeuille de pays

TABLEAU 4: BUDGET DE PORTEFEUILLE DE PAYS (en dollars)			
Effet direct stratégique	Année 1	Année 2	Total
	2019	2020	
1	1 120 685 257	1 185 391 107	2 306 076 363
2	198 331 306	228 554 544	426 885 850
3	139 994 795	271 344 407	411 339 203
4	151 644 918	44 575 271	196 220 189
Total	1 610 656 276	1 729 865 329	3 340 521 605

108.109. La plus grosse part du budget du PSPP est de loin celle qui est consacrée à l'effet direct stratégique 1 – la fourniture d'une assistance alimentaire vitale aux ménages exposés à une grave insécurité alimentaire. On constate une augmentation relativement importante des besoins de financement de l'effet direct stratégique 3 entre 2019 et 2020, due au fait que le PAM remplacera les transferts non assortis de conditions par des transferts conditionnels au fur et à mesure que les programmes en matière de résilience seront transposés à plus grande échelle. La baisse importante du coût de l'effet direct stratégique 4 entre 2019 et 2020 est fondée sur l'hypothèse selon laquelle il pourrait s'avérer inutile de maintenir le fonds renouvelable pour le carburant au-delà de 2019. Le PAM a alloué des ressources suffisantes pour faire progresser la parité hommes-femmes et l'autonomisation des femmes dans toutes les activités.

6.2. Perspectives de financement

109.110. Le PAM a bénéficié de contributions généreuses au plan d'intervention humanitaire pour le Yémen: durant ces trois dernières années, celles-ci ont couvert en moyenne 64 pour cent des besoins annuels (788 millions de dollars en 2017, et 772 millions de dollars jusqu'en mai 2018).

~~110.~~**111.** Le PSPP ne ciblant que les populations les plus vulnérables exposées à l'insécurité alimentaire et à la malnutrition, il y a tout lieu de penser que les déficits de financement – surtout au titre des effets directs stratégiques 1 et 2 – entraîneront une réduction du nombre de personnes recevant une assistance vitale, ce qui aura de très graves conséquences sur leur bien-être et leur survie. En cas de financement déficitaire, le PAM accordera la priorité aux transferts destinés à sauver des vies au titre des activités 1 et 2 et dans les districts les plus exposés au risque de famine. La hiérarchisation des priorités fera l'objet d'une analyse plus détaillée dans le cadre du plan de gestion des opérations dans le pays.

6.3. Stratégie de mobilisation des ressources

~~111.~~**112.** Le PAM souhaite parvenir au financement intégral de tous les effets directs du PSPP grâce au renforcement des canaux de communication, à la communication des résultats et de l'impact et à la production de données factuelles. À cet effet, le PAM élaborera une stratégie de mobilisation de ressources et un plan d'action en matière de partenariat qui feront office de cadre complet et consolidé pour les activités menées au titre du présent PSPP. Selon la formule inaugurée en 2017, le PAM continuera de convier les donateurs à des séances d'information trimestrielles, afin d'entretenir avec eux une communication régulière, transparente et approfondie.

EN MODE RÉVISÉ

ANNEXE I

CADRE LOGIQUE DU PLAN STRATÉGIQUE DE PAYS PROVISoire ÉTABLI POUR LE YÉMEN (2019-2020)

But stratégique 1: Aider les pays à atteindre l'objectif Faim zéro

Objectif stratégique 1: Éliminer la faim en préservant l'accès à l'alimentation

Résultat stratégique 1: Chacun a accès à la nourriture

Effet direct stratégique 1: Les personnes exposées à l'insécurité alimentaire touchées par des crises au Yémen ont accès tout au long de l'année à un approvisionnement vital en aliments sûrs et nutritifs

Catégorie d'effet direct correspondante:

Maintien/amélioration de l'accès des individus et des ménages à une alimentation suffisante

Tient compte de la nutrition

Domaine d'action privilégié: Intervention face à une crise

Hypothèses

L'accès est autorisé dans les zones difficiles à atteindre

Indicateurs d'effet direct

Indice des stratégies de survie fondé sur la consommation (moyenne)

Score de consommation alimentaire

Score de consommation alimentaire – nutrition

Part des dépenses consacrées à l'alimentation

Indice des stratégies de survie fondé sur les moyens d'existence (moyenne)

Seuil minimal de diversité du régime alimentaire – femmes

Score de capacité Faim zéro

Activités et produits

1. Fournir une assistance alimentaire vitale aux ménages en situation d'insécurité alimentaire grave (Transferts de ressources non assortis de conditions pour favoriser l'accès à la nourriture)

Les populations exposées à l'insécurité alimentaire bénéficient d'une meilleure coordination, de fonctions conjointes d'analyse et de suivi qui améliorent l'efficace et la qualité du ciblage. (M: Mécanismes de coordination nationaux appuyés)

Les populations exposées à l'insécurité alimentaire bénéficient du renforcement des plateformes conjointes et de systèmes de gestion des bénéficiaires qui peuvent optimiser les affectations de ressources, renforcer l'équité, l'efficace et l'établissement de rapports tout en servant à améliorer les filets de sécurité nationaux. (L: Investissements consacrés à l'infrastructure et à l'équipement appuyés)

Les populations en situation d'insécurité alimentaire grave reçoivent chaque mois une assistance alimentaire fondée sur des distributions de vivres, de bons ou des transferts de type monétaire qui permettent de répondre à leurs besoins alimentaires essentiels. (A: Ressources transférées)

Les populations en situation d'insécurité alimentaire grave reçoivent chaque mois une assistance alimentaire fondée sur des distributions de vivres, de bons ou des transferts de type monétaire qui permettent de répondre à leurs besoins alimentaires essentiels. (B: Aliments nutritifs fournis)

Effet direct stratégique 3: Les ménages vulnérables dans tout le Yémen disposent d'un accès équitable aux filets de protection sociale et aux services de base aussi bien pendant qu'au lendemain des crises

Catégorie d'effet direct correspondante:
Maintien/amélioration de l'accès des individus et des ménages à une alimentation suffisante

Domaine d'action privilégié:
renforcement de la résilience

Hypothèses

Volonté des autorités de soutenir le programme et accès aux écoles

Indicateurs d'effet direct

Taux de scolarisation des garçons et des filles

Score de consommation alimentaire

Proportion de la population dans les communautés ciblées faisant état d'avantages découlant de l'amélioration de la base d'actifs

Taux de poursuite des études

Activités et produits**4. Assurer la fourniture de repas scolaires (Repas scolaires)**

Les élèves des établissements scolaires dans les districts ciblés reçoivent des repas nutritifs qui améliorent leur apport alimentaire et font croître les taux de fréquentation et de poursuite des études. (A: Ressources transférées)

Les populations vulnérables bénéficient des capacités améliorées des institutions locales et nationales concernant la mise en œuvre des filets de protection sociale. (C: Activités de développement des capacités et d'appui technique réalisées)

5. Soutenir la remise en état des infrastructures communautaires et des moyens d'existence grâce à l'assistance alimentaire pour la création d'actifs (Création d'actifs et appui aux moyens d'existence)

Les ménages exposés à l'insécurité alimentaire reçoivent une aide en espèces qui protège et reconstruit les actifs, les infrastructures et les moyens d'existence au sein de leur communauté (A: Ressources transférées)

Les communautés ciblées bénéficient d'une infrastructure locale et de moyens d'existence reconstitués et améliorés, qui renforcent la résilience (D: Actifs créés)

Objectif stratégique 2: Améliorer la nutrition

Résultat stratégique 2: Personne ne souffre de malnutrition

Effet direct stratégique 2: Les taux de malnutrition enregistrés pour les personnes qui sont exposées à la malnutrition, en particulier les filles et les femmes enceintes et allaitantes et les enfants de moins de 5 ans, diminuent dans tout le Yémen d'ici à 2020

Catégorie d'effet direct correspondante: Amélioration de la consommation de produits alimentaires de qualité et riches en nutriments chez les personnes ciblées

Domaine d'action privilégié: Intervention face à une crise

Hypothèses

Installations sanitaires fonctionnelles

Indicateurs d'effet direct

Efficacité du traitement de la malnutrition aiguë modérée: taux d'abandon du traitement

Efficacité du traitement de la malnutrition aiguë modérée: taux de mortalité

Efficacité du traitement de la malnutrition aiguë modérée: taux de non-réaction au traitement

Efficacité du traitement de la malnutrition aiguë modérée: taux de récupération

Proportion d'enfants âgés de 6 à 23 mois recevant l'apport alimentaire minimum acceptable

Proportion de la population remplissant les conditions pour bénéficier du programme qui y participe effectivement (couverture)

Proportion de la population cible participant à un nombre suffisant de distributions (observance)

Activités et produits

3. Fournir une aide en espèces assortie de conditions pour faciliter l'accès aux services de nutrition et de santé (Prévention de la malnutrition)

Les filles et les femmes enceintes et allaitantes reçoivent un transfert monétaire supplémentaire, assorti de conditions, qui augmente l'accès de leur ménage à des aliments frais et leur facilite l'accès aux services de santé locaux (projet pilote). (A: Ressources transférées)

2. Fournir une assistance nutritionnelle pour traiter et prévenir la malnutrition (Traitement nutritionnel)

Les enfants âgés de 6 à 23 mois et les filles et les femmes enceintes et allaitantes reçoivent des aliments nutritifs spécialisés aptes à prévenir la malnutrition aiguë et chronique. (A: Ressources transférées)

Les enfants âgés de 6 à 23 mois et les filles et les femmes enceintes et allaitantes reçoivent des aliments nutritifs spécialisés aptes à prévenir la malnutrition aiguë et chronique. (B: Aliments nutritifs fournis)

Les enfants âgés de 6 à 59 mois et les filles et les femmes enceintes et allaitantes reçoivent des aliments nutritifs spécialisés aptes à traiter la malnutrition aiguë modérée. (A: Ressources transférées)

Les enfants âgés de 6 à 59 mois et les filles et les femmes enceintes et allaitantes reçoivent des aliments nutritifs spécialisés aptes à traiter la malnutrition aiguë modérée. (B: Aliments nutritifs fournis)

Les bénéficiaires ciblés bénéficient d'une capacité améliorée des dispensaires locaux de mettre en œuvre des programmes de prévention et de traitement de la malnutrition. (C: Activités de développement des capacités et d'appui technique réalisées)

Les bénéficiaires ciblés reçoivent des informations concernant les bons comportements alimentaires et les pratiques adéquates en matière d'alimentation, d'hygiène et de santé, qui élargissent leurs connaissances et améliorent leur nutrition et leur état de santé. (E: Activités de sensibilisation et d'éducation réalisées)

But stratégique 2: Nouer des partenariats pour faciliter la mise en œuvre des ODD

Objectif stratégique 5: Travailler en partenariat pour de meilleurs résultats au regard des ODD

Résultat stratégique 8: Le partage des connaissances, du savoir-faire et de la technologie renforce l'appui apporté par les partenariats mondiaux aux activités menées par les pays en vue de réaliser les ODD

Effet direct stratégique 4: Les partenaires internationaux et nationaux sont aidés dans leurs efforts pour soutenir les populations du Yémen et maintenir les services essentiels

Catégorie d'effet direct
correspondante: Amélioration
des plateformes de coordination
communes

Domaine d'action privilégié:
Intervention face à une crise

Hypothèses

Mécanismes de coordination fonctionnels

Indicateurs d'effet direct

Taux de satisfaction des usagers

Activités et produits

9. Prestation de services sur une base bilatérale (Prestation de services et plateformes)

Les populations touchées par la crise bénéficient des capacités opérationnelles accrues des partenaires de l'action humanitaire grâce à la fourniture de services bilatéraux (H: Services et plateformes partagés mis à disposition)

8. Module des télécommunications d'urgence (Prestation de services et plateformes)

Les populations touchées par la crise bénéficient des capacités améliorées des partenaires de l'action humanitaire grâce à la fourniture de services et d'une coordination de technologies de l'information et des communications (H: Services et plateformes partagés mis à disposition)

7. Module de la logistique (Prestation de services et plateformes)

Les populations touchées par la crise bénéficient des capacités accrues des partenaires de l'action humanitaire grâce à la fourniture d'une coordination et d'un appui sur le plan logistique (H: Services et plateformes partagés mis à disposition)

6. Fournir des services aériens par l'intermédiaire des Services aériens d'aide humanitaire des Nations Unies (Prestation de services et plateformes)

Les populations touchées par la crise bénéficient de la disponibilité de services aériens d'aide humanitaire qui permettent le déplacement du personnel humanitaire et la mise en œuvre de l'assistance humanitaire au Yémen (H: Services et plateformes partagés mis à disposition)

EN MODE RÉVISION

But stratégique 1: Aider les pays à atteindre l'objectif Faim zéro**C.1. Les populations touchées sont en mesure de tenir le PAM et ses partenaires comptables pour ce qui est de répondre à leurs besoins alimentaires en tenant compte de leurs avis et de leurs préférences****Résultats transversaux**

C.1.1 Proportion de personnes bénéficiant d'une assistance informées au sujet du programme (qui en sont les bénéficiaires, ce qu'ils vont recevoir, quelle est la durée de l'assistance)

C.1.2 Proportion d'activités pour lesquelles les avis donnés en retour par les bénéficiaires sont consignés, analysés et pris en compte pour améliorer les programmes

C.2. Les populations touchées sont en mesure de bénéficier des programmes du PAM d'une manière qui assure et renforce leur sécurité, leur dignité et leur intégrité**Résultats transversaux**

C.2.1 Proportion de personnes ciblées ayant accès à l'assistance sans se heurter à des problèmes de protection

C.3. L'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes progressent au sein des populations bénéficiant de l'assistance du PAM**Résultats transversaux**

C.3.1 Proportion de ménages au sein desquels les décisions quant à l'utilisation des produits alimentaires, des espèces ou des bons sont prises par la femme, par l'homme ou par les deux, ventilée par modalité de transfert

C.3.2. Proportion de femmes parmi les membres des entités prenant les décisions concernant l'assistance alimentaire (comités, conseils, équipes, etc.)

C.3.3 Type de transfert (vivres, espèces, bons ou pas de rémunération) reçu par les personnes participant aux activités du PAM, ventilé par sexe et type d'activité

ANNEXE II

VENTILATION INDICATIVE DES COÛTS PAR EFFET DIRECT STRATÉGIQUE (<i>en dollars</i>)					
	Résultat stratégique 1	Résultat stratégique 1	Résultat stratégique 2	Résultat stratégique 8	Total
	Effet direct stratégique 1	Effet direct stratégique 3	Effet direct stratégique 2	Effet direct stratégique 4	
Transfert	2 052 533 370	368 554 356	380 513 515	180 848 580	2 982 449 821
Mise en œuvre	76 176 047	11 162 276	13 541 559	265 932	101 145 814
Coûts d'appui directs	36 620 502	6 517 361	6 776 709	3 129 797	53 044 369
Total partiel	2 165 329 919	386 233 993	400 831 784	184 244 309	3 136 640 004
Coûts d'appui indirects	140 746 445	25 105 210	26 054 066	11 975 880	203 881 600
Total	2 306 076 363	411 339 203	426 885 850	196 220 189	3 340 521 605

Liste des sigles utilisés dans le présent document

3A	assistance alimentaire pour la création d'actifs
AAF	assistance alimentaire pour la formation
ERRY	Amélioration de la résilience rurale au Yémen
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
HCR	Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
IPC	Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire
ODD	objectif de développement durable
OIT	Organisation internationale du Travail
OMS	Organisation mondiale de la Santé
ONG	organisation non gouvernementale
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PSPP	plan stratégique de pays provisoire
UNHAS	Services aériens d'aide humanitaire des Nations Unies
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance